Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

**Bureau de la coopération suisse au Bénin**

**02 BP 601 COTONOU**
**Tél. + 229 65187962/95859372**

# PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES CAPACITES D'ACTIONS DES FEMMES

**(RECAFEM-PHASE 4)**

# EVALUATION FINALE DU PROJET PILOTE D'APPUI L'AUTONOMISATION DES FEMMES (2PAF)

Rapport Provisoire

Consultant :

Cyriaque Vinassé AHOUANVOEDO
Agronome-Economiste, Expert Conseil en Ingénierie de la Formation, Gestion & Suivi & Rvalutation de Projets.

**Septembre 2019**

## LISTE DES SIGLES ET ABBREVIATIONS

ANaF-Bénin : Association Nationale des Femmes agricultrices du Bénin
CARDER : Centre d'Action Régionale pour le Développement Rural
CARE : Coopérative for Assistance and Relief Everywhere
CORADE : Conseil, Recherche-Action, Développement d'Expertise
CMR : Cadre de Mesure de Rendement
CRW : Consortium RIFONGA/WANEP
DDC : Direction du Développement et de la Coopération de la Confédération suisse
DPT : Développement Participatif de Technologies
EFFE : Espace de Formation-Formations d'Espaces
G&D : Genre et Développement
GF : Groupement Féminin
INRAB : Institut National des Recherches Agricoles du Bénin
JIF : Journée Internationale de la Femme
ODD : Objectifs de Développement Durable
ONG : Organisation Non Gouvernementale
OSC : Organisation de la Société Civile
OSP : Organisation Socio-Professionnelle
PA : Programme Annuel
2PAF : Projet Pilote d'Appui à l'Autonomisation des Femmes
PAG : Programme d'Actions du Gouvernement
PADAC : Projet d'Appui au Développement Agricole dans les Collines
PAGEDA : Programme d'Appui à la gestion Décentralisé de l'Alphabétisation
PASDeR : Programme d'Appui au Secteur du Développement Rural
PERLF : Projet d'Eveil et de Renforcement du Leadership Féminin
PNPF : Politique Nationale de Promotion de la Femme dans le secteur agricole
PNPG : Politique Nationale de Promotion du Genre
Prodoc : Document de Projet
PA : Plan Annuel
PTF : Partenaires Technique et Financier
RAS : Réseau Alliance Santé
RECAFEM : Renforcement des Capacités d'Actions des Femmes
RIFONGA : Réseau pour l'Intégration des Femmes dans les ONG et Associations Africaines
SOLIDEV : Solidarité et Développement
TdR : Termes de Référence
UCP : Union Communale des Producteurs
UFeC/ABC : Union des Femmes Elues Conseillère d'Alibori, du Borgou et des Collines
URP : Union Régionale des Producteurs
VAC : Valorisation des Compétences
VFF : Violence faites aux Femmes et aux Filles
WANEP : Réseau Ouest-Africain pour l'édification de la Paix
YOD : Yara Obirin Didé

## RESUME EXECUTIF

# I. INTRODUCTION

## 1.1. Contexte et objectifs de l'évaluation

### 1.1.1 Contexte général et justification de la mission

Leaders de l'agrobusiness en milieu rural dans la plupart des pays et représentant entre 70 et 80% de la main d'œuvre, les femmes se lancent dans diverses activités de production et sur les marchés de commercialisation des produits en s'efforçant de surmonter les inégalités de genre pour obtenir des succès durables. Mais leur situation est toujours défavorable par rapport à celle des hommes. Des données publiées en 2O15 par les Nations Unies sur cette situation montrent qu'elle est due entre autres à des pratiques discriminatoires à l'encontre des femmes[1]. Or, l'amélioration des conditions de vie des ménages dépend en général de la contribution de chaque composante de la société, c'est à dire des hommes et des femmes.

Les femmes du Bénin à l'instar d'autres n'échappent pas à cet état des choses. En effet, elles ne sont pas toujours intégrées dans les prises de décisions à divers niveaux (ménage, communauté, etc.) en raison des stéréotypes et considérations qui les réduisent à l'obéissance voire à la soumission aux hommes. Depuis quelques décennies, des mutations s'opèrent et des efforts sont faits pour favoriser leur participation active dans la gestion des affaires de la cité et leur conférer l'autonomisation nécessaire à la cohésion sociale. Malgré ces efforts et les engagements pris par les Etats relativement aux ODD en faveur des femmes, leur accès aux ressources productives reste marginal et leur participation aux espaces de dialogue social encore très insignifiante.

Pourtant, diverses études ont révélé que le bien être des familles est corrélé entre autres au contrôle par les femmes des moyens de production. Faisant de l'autonomisation de la femme son crédo, Yara Obirin Didé (YOD) a entrepris en 2014, une recherche/actions sur les règles de décisions au sein des couples et le bien être des familles dans les départements des Collines et Borgou-Alibori. La 1ère phase de cette recherche, réalisée avec le soutien financier de la Coopération Suisse au Bénin, a montré que 90% des femmes[2] contribuent aux dépenses de fonctionnement du ménage ; mais leur participation à la prise de décision en son sein et dans la communauté reste faible. Cette participation ne couvre d'ailleurs pas l'ensemble des pôles de décisions du ménage.

Au regard des résultats obtenus par cette étude, le Cabinet YOD a identifié les défis qui se posent aux femmes en matière d'autonomisation et du renforcement de leur leadership. Alors, des actions innovantes en réponse à ces défis ont été formulées dans le cadre du projet 2PAF. Ces actions visent à : (i) renforcer les capacités de développement personnel et professionnel des femmes ; (ii) améliorer leurs conditions de production par un accroissement de leur accès aux facteurs de production (terre, crédit, intrants, innovations, technologies, etc.) et renforcer les capacités de gestion et de management de leurs activités ; (iii) améliorer leur statut social par la reconnaissance de leurs contributions au fonctionnement des ménages.

Le projet pilote d'appui à l'autonomisation des femmes (2PAF) élaboré et mis en œuvre depuis mai 2016 par l'organisation YOD dans les communes de Kalalé et de Savè[3] constitue la 2ème phase de cette recherche-actions supra indiquée. La présente évaluation finale du projet s'inscrit dans ce contexte général et dans le cadre de la réalisation de son programme annuel (PA) 2019.

---

[1] Voir à ce sujet l'article des Nations Unies publié en 2015 sur « Les femmes dans le monde : des chiffres et des idées ».

[2] Les femmes concernées travaillent dans l'agriculture comme productrices, commerçantes et transformatrices et dans une moindre mesure dans l'artisanat au niveau des départements du Borgou/Alibori et des Collines, champ couvert par l'étude.

3 Les deux (2) zones pilotes d'intervention ont été choisies en fonction des indices d'autonomisation des femmes obtenus ; la 1ère en raison du taux le plus faible enregistré et, la 2ème par rapport à son enclavement et aux taux peu différenciés obtenus par commune dans les départements du Borgou et de l'Alibori.

Elle constitue le prolongement de celle réalisée à mi-parcours pour apprécier le chemin parcouru au terme des 40 mois d'exécution du projet et les changements induits.

### 1.1.2 Objectifs et résultats attendus de l'évaluation

La présente évaluation vise à faire globalement le bilan de l'exécution du projet au terme des 40 mois de mise en œuvre des activités programmées dans les PA dont 4 mois d'extension.

Il s'agira d'apprécier, sur la période d'exécution, le niveau d'atteinte des objectifs en lien avec les hypothèses de base et outcomes (effets) définis, à travers une analyse de l'intervention sur la base des critères d'efficacité et d'efficience des actions ainsi que les effets induits/impact et la durabilité des acquis. De façon spécifique, l'évaluation permettra de :

- dégager les points forts et points faibles de l'intervention ;
- fournir des éléments de capitalisation (acquis) liés aux réalisations obtenus notamment la pérennité des groupements de femmes mis en place ;
- identifier les cas de bonnes pratiques pour une plus grande vulgarisation et une meilleure définition des futures initiatives ;
- formuler des recommandations et des propositions opérationnelles concrètes en vue de renforcer les acquis et d'entretenir les bonnes pratiques identifiées ;
- renseigner les indicateurs du projet et recalculer l'indice d'autonomisation des femmes, afin de confirmer ou d'infirmer les hypothèses de base ;
- identifier et analyser les risques et difficultés éventuelles qui compromettraient la durabilité des effets et changements obtenus.

## 1.2. Brève présentation du projet 2PAF

### 1.2.1 Contexte socio-économique d'émergence du projet

Le contexte d'émergence du projet 2PAF est la résultante de situations peu réconfortantes et de marginalisée dans lesquelles se retrouvent les femmes et qui influent négativement sur leur position dans les processus de prise de décisions au sein des ménages et dans la communauté. En effet, selon les résultats de l'étude réalisée par YOD 2014, la plupart des femmes contribuent aux dépenses de fonctionnement de leurs ménages et parmi elles, 83,7% consacrent moins de la moitié de leurs revenus, alors que 67,9% y investissent à peu près la moitié. Le croisement de ces données avec l'indice d'autonomisation calculé a révélé que 88% des femmes qui consacrent la totalité de leurs revenus dans le fonctionnement des ménages, remplissent les critères d'autonomie sur le plan économique avec des résultats nettement significatifs ou meilleurs contrairement à celles (63,9%) qui ne consacrent aucune part Il en résulte que l'autonomisation économique des femmes améliorerait de façon substantielle les conditions de vie de leur ménage, le niveau de sécurité alimentaire et ses moyens d'existence.

Le projet fait partie intégrante du programme RECAFEM mis en œuvre depuis 2003 par la DDC et qui se trouve à sa 4ème phase avec pour objectif de « contribuer à l'atteinte des progrès significatifs en vue de l'égalité homme/femme dans les domaines social, culturel, juridique et économique au Bénin. Il évolue dans un cadre global de résultats avec trois (3) autres projets alors en cours d'exécution[4]. En contribuant à l'atteinte de l'output 6 dudit programme, le projet vise à mener des actions innovantes de promotion des femmes par : (i) la valorisation de leurs compétences (ii) l'adoption d'innovations technologiques introduites et pouvant améliorer leurs productivité/revenus. Cette promotion sociale et économique passe par leur développement personnel/professionnel et l'amélioration des savoir-faire, productivité et niveau de revenus avec

[4] Il s'agit de projets portés respectivement par le Ministère de la Famille, le Consortium RIFONGA-WANEP et le Consortium BAANI et qui s'intéressent à : (1) l'élimination des violations des droits auxquels les femmes et les filles font face (violences basées sur le genre) ; ((2) l'amélioration du taux des femmes aux postes électifs et nominatifs et (3) l'éveil et le renforcement du leadership féminin. Le Consortium BAANI est composée de l'Union des Femmes élus Conseillères de l'Alibori, du Borgou et des Collines (UFeC/ABC), de SIA N'4SON-ONG, de RAS et SOLIDEV-ONG. .

pour toile de fond, des femmes engagées pour la mise en œuvre et le suivi-évaluation des actions pilotes issues de la recherche-action sur l'autonomisation des femmes.

Les réalisations obtenues par l'initiative YOD pour l'atteinte de cet output sous forme de contribution du projet à la compréhension des phénomènes sociaux liés à l'autonomisation économique des femmes constitueront des éléments de progrès probants qui pourront être utilisés dans le cadre de la promotion de l'égalité homme/femme ou de genre au Bénin.

#### 1.2.2 Rappel des objectifs et résultats attendus du projet

Le projet 2PAF comme mentionné ci-dessus vise à mener des actions innovantes de promotions des femmes par la valorisation de leurs compétences et l'adoption d'innovations technologiques pour améliorer leur productivité et leurs revenus. Il est attendu de la mise en œuvre de l'intervention qu'elle induirait une amélioration du bien-être des ménages et l'empowerment des femmes. Il s'est agi d'offrir aux femmes appuyées en milieu rural des opportunités de renforcement des capacités personnelles et professionnelles afin d'accroître leur autonomisation économique et leur leadership dans les ménages et les communautés.

Les plans annuels d'opérations élaborés et mis en œuvre de 2016 à 2019 devraient permettre la réalisation des actions retenues pour des résultats définis à travers les objectifs spécifiques (outcome) ci-après présentés :

- ✓ <u>outcome 1</u> : 30% des productrices, transformatrices, commerçantes et artisanes appuyées valorisent mieux leurs compétences techniques et sociales dans leurs exploitations agricoles, micro entreprises, ménages et au sein de leurs communautés par application de la démarche de valorisation des compétences ;
- ✓ <u>outcome 2</u> : au moins 30% des femmes agricultrices et artisanes appuyées ont augmenté leurs productions de 20% et leurs revenus de 10% grâce aux innovations technologiques introduites dans les activités de production agricole et artisanale des GF bénéficiaires du projet ;
- ✓ <u>outcome 3</u> : les résultats, leçons apprises et bonnes pratiques des actions mises en œuvre sont capitalisées, diffusées et servent à la formulation de futurs projets d'appui à l'autonomisation des femmes.

## II. METHODOLOGIE ET LIMITES DE L'EVALUATION

### 2.1. Démarche méthodologique adoptée

La présente évaluation finale du projet a combiné, comme ce fut le cas à l'étape de mi-parcours, une approche à la fois qualitative et quantitative valorisant l'ensemble des parties prenantes. Elle a couvert toutes les localités retenues dans les deux (2) communes d'intervention du projet. Réalisée de d'août à septembre 2019, elle est basée sur la revue documentaire et surtout sur les entretiens et visites de sites réalisées avec la participation des acteurs ou parties prenantes du projet en général et d'un échantillon représentatif des femmes et de leurs groupements en particulier. Les données collectées auprès des différents acteurs ont fait l'objet de divers traitements et d'analyses qui ont modulé le présent rapport.

#### 2.1.1. Cadrage méthodologique de la mission

Le cadrage de la mission s'est tenu sous forme de séances de travail organisées par l'équipe de Yara Obirin Didé à l'issue du processus de sélection à nouveau du consultant, pour réaliser l'évaluation finale. Ces séances ont permis d'harmoniser les points de vue sur notre compréhension de la mission et les résultats attendus, de valider la démarche méthodologique

ainsi que le chronogramme proposé. Un consensus a été donc établi sur la nécessité de bien apprécier le niveau actuel d'atteinte des objectifs au regard des résultats obtenus en termes de réalisation des plans d'actions et de mise en œuvre/utilisation des innovations technologiques, les effets/changements induits constatées y compris le niveau d'autonomisation des femmes. Le protocole élaboré et présenté pour la conduite de l'évaluation a été également approuvé par YOD avec quelques réajustements, avant le démarrage de la mission.

#### 2.1.2. Revue documentaire

La revue documentaire a permis de réunir des informations complémentaires sur le niveau d'atteinte des objectifs du projet et d'échanger notamment avec l'équipe opérationnelle de YOD établie à l'Antenne de Parakou sur le niveau actuel de réalisation des plans d'actions des femmes, d'application des innovations technologiques dont elles ont bénéficié pour améliorer leurs production et revenus avec un accent particulier sur celles adoptées qui ont le plus ou le moins marché ainsi que les effets perceptibles. Les plans d'actions des femmes bénéficiaires et les fiches synthèses de collecte des données mensuelles sur elles, les rapports opérationnels et financiers résultant de l'exécution des PA 2018 et 2019, le rapport d''évaluation à mi-parcours, les rapports des ONG partenaires et autres documents ont été exploitées.

#### 2.1.3. Echantillonnage

La collecte des données sur le terrain s'est effectuée en deux étapes. La 1ère étape a consisté à faire une supervision groupée à l'endroit de toutes les femmes bénéficiaires actives du projet (483 femmes) sur la base du questionnaire classique de collecte de routine afin d'avoir le niveau d'atteinte des plans d'actions à fin juin 2019. La 2ème étape a consisté en une enquête approfondie en fin de période d'extension du projet à l'endroit de 256 femmes bénéficiaires en vue de mieux apprécier l'impact des interventions. Un échantillon des différentes personnes[5] à rencontrer a été constitué comme ce fut le cas pour l'évaluation à mi-parcours et soumis à l'approbation de YOD. Les femmes ayant fait l'objet de l'enquête approfondie représente 50% du groupe cible bénéficiaires du projet (cf. tableau n° 1 en annexe). Cet échantillon a été constitué par tri aléatoire successif avec remise réalisée à partir de la liste des bénéficiaires par commune, arrondissement et village concernés. Il est dans une large mesure représentatif de l'effectif des femmes touchées dans chaque zone d'intervention du projet.

#### 2.1.4. Entretiens/Focus group

Les entretiens ont constitué la plus grande source d'informations factuelles pour valider les constats faits sur le terrain. Ils ont permis d'apprécier : (1) le niveau d'atteinte des objectifs du projet, (2) les acquis en lien avec les réalisations obtenues et la pérennité des groupements de femmes mis en place, (3) les progrès réalisés et écarts identifiés par rapport au cadre de mesure de rendement, (4) les difficultés rencontrées et approches de solutions adoptées, (5) les changements et effets induits complémentaires constatés par la valorisation des compétences et l'utilisation des innovations technologiques retenues. Ils ont permis également de suivre les femmes bénéficiaires pour identifier et documenter les cas de bonnes pratiques à vulgariser tout en disposant de données et/ou témoignages confirmant ou non l'évolution de leur niveau d'autonomisation au regard de leur développement personnel et professionnel actuel, de leur statut social, des conditions et niveau de production et d'accroissement de leurs revenus.

Pour les entretiens individuels en vue de la collecte de données quantitatives, un questionnaire couvrant les aspects du projet relativement au niveau actuel de réalisation des plans d'actions et de mise en œuvre des innovations a été conçu et administré aux femmes[6]. La cible prise en

---

[5] Les différents d'acteurs rencontrés sont : (1) les femmes et leurs groupements, (2) les facilitateurs et responsables des OSC partenaires, (3) les autorités locales et communales (chefs d'arrondissement/village, Maires,), (4) les OSC actives dans le domaine du renforcement des capacités d'actions des femmes, (5) l'équipe opérationnelle de YOD

[6] Voir questionnaire d'enquête approfondie en annexe.

compte pour les entretiens collectifs (focus group) est composée de 43 femmes membres des GF qui ont participé à 6 focus group à raison de 3 par commune. A cela, s'ajoutent les personnes ressources des OSC, des chefs de ménage, des élus locaux, des organisations partenaires, de l'équipe opérationnelle du projet et d'autres parties prenantes qui ont contribué à l'enrichissement des données qualitatives collectées. Leur perception individuelle sur des questions spécifiques en lien avec le renforcement des capacités d'actions des femmes bénéficiaires a permis de faire une analyse croisée de la constance des informations collectées.

Les focus group organisés ont été exceptionnellement bénéfiques au triple plan de l'appréciation et du contrôle des résultats obtenus, de l'enrichissement mutuel en informations des parties et de la validation des constats lors des visites de sites. Il est à signaler qu'une formation a été organisée à l'endroit des enquêteurs recrutés avant le démarrage de la collecte active des données sur le terrain. Cette formation a permis aux enquêteurs d'avoir une meilleure compréhension de l'objectif de l'évaluation finale et des outils à utiliser à cet effet (questionnaire d'enquête auprès des femmes ; guide d'entretien pour les focus group et interviews semi structurées[7] ; guide d'observation pour les visites de sites).

#### 2.1.5. Visites de sites

Les visites de sites comme ce fut le cas à l'évaluation à mi-parcours ont été à nouveau réalisées en ce sens qu'elles représentent toujours le contact avec la réalité qui boucle la triangulation engagée avec la recherche documentaire et les entretiens. En plus de toucher du doigt par commune les niveaux de réalisation des infrastructures et la qualité des matériels et équipements mis à la disposition des femmes au titre des innovations technologiques, de nouveaux témoignages obtenus ont permis d'apprécier le génie créateur et l'évolution des activités développées par les groupements féminins, leur rentabilité et les facilités qu'offrent les innovations. Il en est de même des niveaux actuels de réalisation des plans d'actions par les femmes, de l'intérêt d'adoption voire d'utilisation des technologies/procédés pour l'amélioration de la productivité de leurs activités et de leurs revenus ainsi que les dysfonctionnements qui se sont révélés.

#### 2.1.6. Analyse des données

Les données collectées ont fait l'objet de traitements manuel et informatique. Le traitement manuel a consisté en une analyse des données qualitatives issues des entretiens individuels et collectifs (focus group) avec différents acteurs identifiés sur la base d'une matrice conçue à cet effet et des techniques de triangulation. Le traitement informatique par contre a concerné les données collectées de façon électronique à partir d'un questionnaire d'entretiens individuels élaboré et intégré dans un masque de saisie Android défini sous CSPro pour être utilisé sous forme d'application. Les données rendues disponibles sur cette base ont été apurées pour des traitements statistiques ultérieurs sous SPSS et Excel. Ceci a permis l'établissement de tableaux de fréquence simple et de croisement entre plusieurs variables. Ces données factuelles ont été synthétisées et interprétées dans les sections réservées à la présentation des résultats de l'évaluation et mettant l'accent sur les critères y relatifs (efficacité, efficience, effets, durabilité des acquis, bonnes pratiques à vulgariser, etc.). Les stratégies d'analyse suivantes ont été déployées au regard des questionnements soulevés par les TdR.

- la présentation des points forts et faibles de l'intervention assortis d'appréciation de l'efficacité, de l'efficience et des effets/changements induits obtenus ;
- l'appréciation du niveau d'atteinte des objectifs y compris les acquis liés aux réalisations obtenus notamment la pérennité des groupes de femmes mis en place assortis de la

[7] Ce guide d'entretien ciblant des thématiques et questionnements d'évaluation spécifiques a servi de base aux échanges avec différents acteurs sur le terrain sous la supervision effective de l'équipe opérationnelle du projet qui a apporté tout au long du processus des solutions aux difficultés rencontrées.

mesure des indicateurs clés de résultats et de calcul de l'indice actuel d'autonomisation des femmes pour confirmer ou infirmer les hypothèses de base ;
- l'analyse des cas de bonnes pratiques identifiées pour une plus grande vulgarisation et une meilleure définition des futures initiatives ;
- l'analyse des risques et difficultés éventuelles identifiées qui compromettraient la durabilité des effets et changements obtenus.
- la formulation de recommandations et des propositions opérationnelles concrètes en vue de renforcer les acquis et d'entretenir les bonnes pratiques identifiées.

### 2.2. Difficultés rencontrées et limites de l'évaluation

Les travaux de collecte de données prévus ont été organisés selon un agenda et sur la base d'un échantillon d'acteurs répertoriés dans le cadre de la mise en œuvre du projet. Mais la réalité a été tout autre car certains n'ont pu être touchés en raison des difficultés d'accès et de leur indisponibilité, bien qu'ils aient été identifiés de concert avec l'équipe opérationnelle du projet au niveau de YOD. Leur remplacement par d'autres personnes et les multiples allers et retours réalisés pour leurs interviews ont été à l'origine du retard considérable observé dans l'achèvement des opérations de collecte et d'analyse des données.

Contrairement à ce qui s'est passé lors de l'évaluation à mi-parcours, l'implication effective de certains chefs de ménage a permis d'analyser à leur juste valeur leur contribution aux côtés des femmes et les rôles joués dans la réalisation de leurs plans d'actions. Cependant l'ampleur du suivi individuel envisagé avec les 483 femmes qui mettent en application les compétences issues des formations VAC sur les 510 formées et l'indisponibilité de certaines femmes, ont occasionné un régime de travail contraignant et le non-respect des délais pour le dépôt, à chaque étape des livrables attendus dans le cadre de cette évaluation finale.

## III. RESULTATS DE L'EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET

### 3.1. Caractéristiques des groupes cibles bénéficiaires

Les groupes cibles bénéficiaires des interventions du projet sont constitués de femmes vulnérables membres de groupements féminins (GF) et présentant des caractéristiques socio-économiques diverses. Les 570 femmes formées au total sur la période de référence sont issues de 49 GF appuyés par le projet. 56% proviennent de la commune de Savè et 44% de Kalalé. En effet, sur les 510 femmes formées au départ, il a été observé un taux d'abandon de 5%, soit 27 femmes. Ce gap a été compensé par la formation, pendant la période d'extension du projet, de 60 femmes complémentaires membres de GF déjà appuyées mais qui n'avaient pas bénéficié de la formation VAC initiale, ce qui porte actuellement le nombre de femmes disponibles appuyées à 543. Ces femmes s'organisent principalement autour de diverses activités génératrices de revenus (AGR) à savoir : production agricole (27,3%), transformation agro-alimentaire (25,8%), commerce de produits agricoles et divers autres (36,8%).

Peu instruits et analphabètes pour la plupart (64%), les femmes concernées sont en majorité mariées (78,13%) et dans une moindre mesure célibataire avec ou sans enfants (14,84%). Les moins âgés frôlent déjà les 35 ans et représentent 40% de l'effectif, d'où la combativité voire la vitalité avec lesquelles elles entreprennent leurs activités. L'effectif des membres des ménages dans lesquels elles vivent varie entre 5 et 9 personnes. Cette diversité de situations sociales n'a pas empêché une certaine complémentarité des femmes au sein de leurs groupements et au niveau des communautés. Ce qui fait admettre des synergies pouvant déboucher, si elles étaient bien coordonnées, sur l'établissement de groupes solidaires et d'une croissance durable en raison de leur impact sur les activités économiques développées. Ces groupes solidaires sont appelés à devenir des sources potentielles d'emploi pour les populations pour renforcer l'esprit

communautaire et de groupe et le sens de la solidarité organique indispensables à la réussite des entreprises et exploitations agricoles conduites.

Il est à signaler que pour les femmes qui frappent déjà la porte du 3ème âge, il existe des traits de jeunesse que leur vieillesse arrive à valoriser en ce sens qu'elles font montre d'une volonté manifeste de réaliser des AGR vu leur désir de réussir coûte que coûte.

Les graphes ci-après présentent quelques caractéristiques des femmes appuyées ainsi que leurs ménages et groupements d'appartenance (âge, effectif des ménages, type d'activités principales menées par les femmes et leurs groupements, niveau d'instruction).

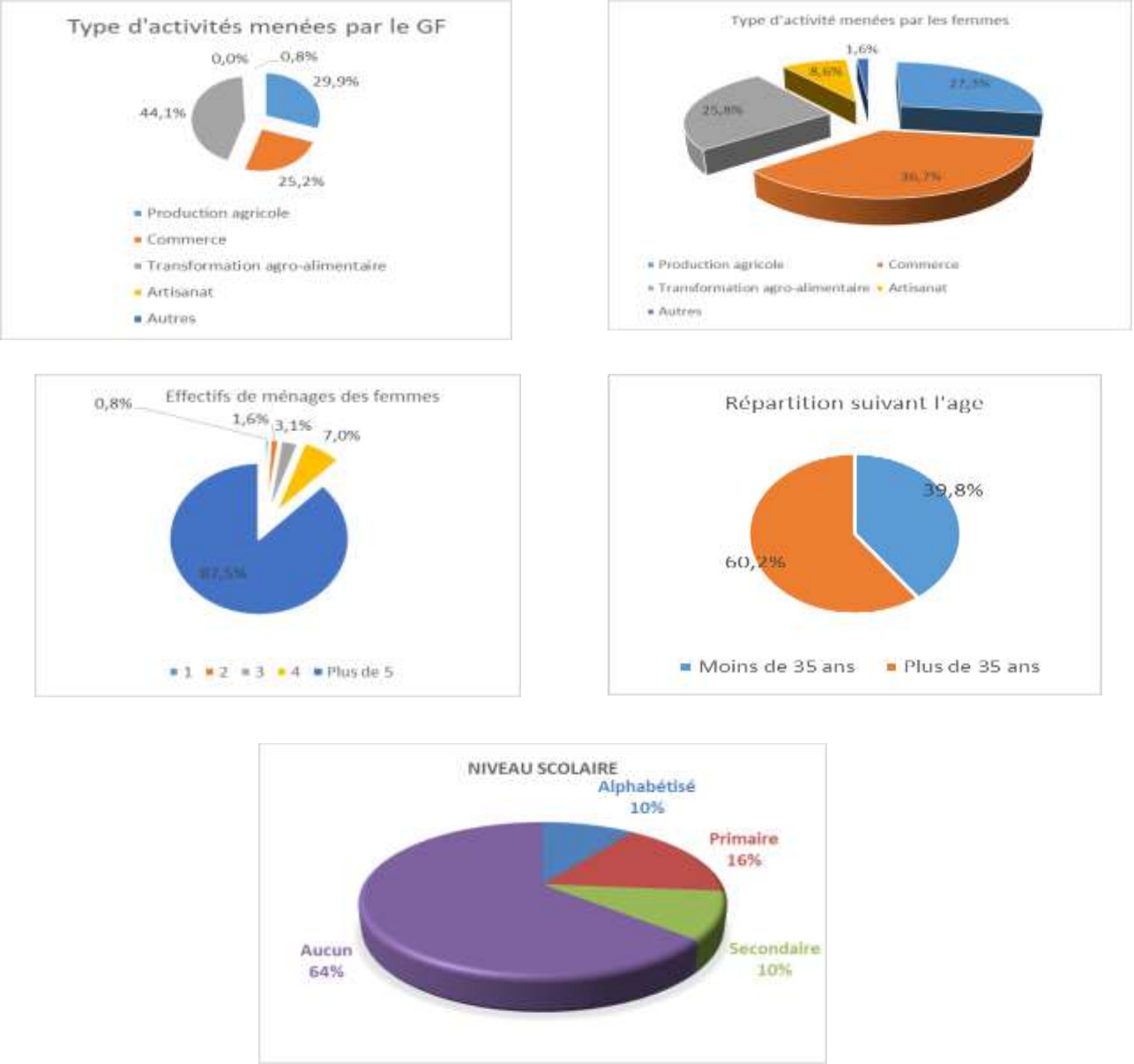


Graphe 1 : Traits caractéristiques des groupes cibles bénéficiaires

### 3.2. Portée, forces et faiblesses de l'intervention du projet

#### 3.2.1. Portée et intérêt du projet

Le projet pilote d'appui à l'autonomisation des femmes s'intègre bien dans les politiques et stratégies nationales en matière de promotion de la femme et de l'égalité de genre. Il traduit la

volonté des PTF en l'occurrence la Coopération Suisse d'appuyer les efforts nationaux en matière de réduction des inégalités homme/femme aux plans social et économique. La mise en œuvre de ces politiques et stratégies nationales relatives à la réduction des discriminations et inégalités de genre ayant induit jusque-là des changements et impacts tangibles dans les secteurs de l'éducation et de la santé, il s'est avéré nécessaire d'accélérer leur mise en œuvre dans les autres secteurs de développement socio-économique. C'est ainsi qu'au regard des constats ressortis de l'étude citée plus haut (cf. YOD, 2014), l'intérêt à accompagner la mise en œuvre dudit projet s'est manifesté, à travers le cadre global du Programme RECAFEM 4,

Le projet a été mis en œuvre au bénéfice de 570 femmes membres de 49 groupements féminins en milieu rural et périurbain, à travers des activités de : (i) valorisation des compétences (composante 1), (ii) mise en place d'innovations technologiques et de conseil en gestion (composante 2) et (iii) développement d'un mécanisme de communication, de suivi, d'évaluation des effets/impact et de capitalisation des acquis obtenus (composante 3). Il s'agit d'une intervention conduite dans la logique sous-tendant que l'indice de la condition de la femme en l'occurrence celui de son autonomie (bien-être personnel et de son ménage) se trouverait amélioré une fois les outputs générés par ces différentes activités sont utilisés à bon escient. Il s'ensuit que l'amélioration des compétences personnelles et professionnelles de la femme et de son pouvoir économique, renforcerait son autonomisation et son leadership.

Les activités menées dans le cadre du projet constituent à n'en point douter des éléments motivateurs de renforcement des capacités d'actions des femmes et des facteurs déterminants pour la réduction de la discrimination sociale et des inégalités de genre pour une meilleure reconnaissance de la femme, de son travail et de la répartition des rôles/responsabilités pouvant influencer son autonomisation. Les produits résultants doivent engendrer les trois (3) effets/changements majeurs (outcomes) sus évoqués pour réaliser des progrès significatifs en matière d'autonomisation de la femme. La portée du projet pourrait donc s'apprécier à l'aune de la pertinence de l'intervention relativement aux politiques nationales et aux orientations stratégiques en matière de promotion de la femme et de l'égalité du genre

### 3.2.2. Analyse de la pertinence de l'intervention

La pertinence du projet est l'appréciation faite de la mesure dans laquelle il est la réponse aux préoccupations sus évoqués ou des problèmes identifiés dans le contexte décrit ci-dessus. Celle-ci a été analysée sous trois (3) angles à savoir : son contenu, les acteurs de mise en œuvre et la stratégie d'intervention.

- ✓ *Par rapport au contenu du projet*

L'objectif visé par le projet fait bien ressortir l'intervention et la situation souhaitée dans un contexte caractérisé entre autres depuis plusieurs années par des disparités prononcées entre hommes et femmes en matière d'autonomisation économique. C'est ainsi que les questions de promotion de la femme, d'équité et d'égalité homme/femme sont devenues une préoccupation politique nationale. Pour y arriver le Bénin, au regard des divers engagements internationaux pris, s'est doté progressivement de politiques de promotion de la femme et du genre qui indiquent, à travers ses axes stratégiques, les orientations et les points importants sur lesquels il faut maintenir la veille pour apporter une contribution significative à la problématique de l'autonomisation de la femme et à la compréhension des phénomènes sociaux y relatives. Cette problématique constitue une préoccupation d'actualité au cœur des débats ou discussions tant au niveau national qu'à l'international que ce soit à travers les politiques nationales sus indiquées, ou même les ODD récemment adoptés (ODD 5 notamment). Elle est prise en compte par la DDC dans sa stratégie d'intervention au Bénin (STRACOBEN) alignée sur les documents de politiques de promotion du genre disponibles. Les femmes appuyées, tout comme les autres parties prenantes (GF notamment), ayant compris, pour la plupart, comment le projet peut-il

contribuer à l'atteinte des objectifs d'autonomisation des femmes, elles ont reconnu qu'il répond bien à leurs attentes et aspirations.

- ✓ *Par rapport aux acteurs et à la stratégie globale d'intervention*

La stratégie globale d''intervention s'appuie sur l'exécution par YOD des plans d'actions annuels élaborés dans le cadre de la mise en œuvre du projet Le faire-faire par contractualisation, d'une part, avec l'agence CORADE pour la contextualisation et la formation des formateurs et facilitateurs de la démarche «Tylay», et d'autre part, avec les 2 ONG partenaires pour la formation et le suivi-accompagnement des bénéficiaires. . Par ailleurs, des prestataires ont été sollicités notamment pour l'identification des innovations, la formation des femmes aux techniques de transformation agroalimentaire, etc. et des synergies d'actions ont été développées avec d'autres acteurs (Mairies, ANAF, CARDER, INRAB, PASDeR, etc.) pour accompagner le processus d'introduction des innovations technologiques identifiées et leur adoption par les femmes appuyées. Il s'agit là d'une stratégie qui exploite toutes les énergies disponibles pour garantir l'atteinte de résultats.

Par ailleurs, le choix de l'organisation CARE International Bénin/Togo mandaté pour apporter un appui technique et fiduciaire a été bénéfique dans la conduite des activités du projet. En effet, le mandataire a, au regard de son expérience dans la gestion des projets, assuré le suivi-accompagnement des OSC partenaires, contribué au renforcement des capacités de l'équipe opérationnelle et des autres acteurs ou parties prenantes. Cet accompagnement a favorisé la mise en œuvre efficace par YOD des PA élaborés, la mesure progressive des effets et la capitalisation des acquis obtenus à partir des différentes réalisations du projet.

### 3.2.3. Analyse des forces et faiblesses de l'intervention

Mise en œuvre dans les communes de Savè et de Kalalé en partenariat avec les ONG Iréti Mbè et Sia N'son, l'intervention du projet est articulée autour des trois (3) composantes ci-après :

1. le renforcement des capacités des femmes par la démarche bilan de valorisation de leurs compétences contribuant à l'empowerment de ces dernières et de leurs organisations ;
2. la facilitation d'un meilleur accès aux innovations, aux technologiques et aux services de vulgarisation agricole qui entraineraient une augmentation de leur productivité ;
3. la veille continue des actions du projet, le suivi-évaluation et la capitalisation des bonnes pratiques pour une mise à l'échelle.

Il s'agit d'actions innovantes, pour la plupart, en rapport avec les leviers identifiés par l'étude de référence de YOD (2014) et sur lesquels il faut agir pour relever les défis du renforcement des capacités d'actions des femmes en vue de leur autonomisation. Leur contribution à la finalité posée dans l'approche «Ashé-Yori», stratégie d'opérationnalisation de cette dimension de renforcement de capacités, et l'adoption d'innovations n'est plus à démontrer, au regard des bénéfices que ces actions génèrent aussi bien pour la femme que pour son ménage voire la communauté. La chaine de résultats y relatifs montre bien la relation entre les intrants (ressources et activités), les résultats (extrants/produits), les effets (objectifs spécifiques) et l'impact (objectif global). Les résultats attendus contribuent à l'output 6 du programme RECAFEM 4. Le tableau ci-après récapitule les forces et faiblesses de l'intervention.

Tableau 1 : Forces et faiblesses de l'intervention du projet

| Forces de l'intervention | Faiblesses de l'intervention |
|---|---|
| ✓ projet de discrimination positive au profit des femmes fortement appuyée par la DDC et faisant partie intégrante de sa stratégie d'intervention au Bénin ;<br>✓ intervention pertinente, bien pensée et découlant d'une recherche/action sur les déterminants de l'autonomisation économique des femmes ;<br>✓ résultats attendus du projet bien orientés vers une contribution à la réduction des inégalités dans les rapports hommes et femmes ;<br>✓ actions innovantes en cohérence avec les enjeux majeurs du développement inclusif ;<br>✓ intense communication/sensibilisation des acteurs autour des objectifs du projet;<br>✓ adéquation des idéaux des OSC partenaires de YOD avec les objectifs du projet<br>✓ ancrage des OSC partenaires de YOD dans la zone d'intervention du projet<br>✓ meilleure appropriation des actions du projet par les acteurs impliqués ;<br>✓ originalité et pertinence de la démarche «Ashé-Yori» de valorisation des compétences pour résoudre les problèmes qui se posent aux femmes en termes d'autonomisation économique;<br>✓ engagement et disponibilité des femmes appuyées à vivre/appliquer la démarche «Ashé-Yori»<br>✓ détermination des femmes à réaliser leurs plans d'actions ;<br>✓ qualification/disponibilité des facilitateurs de la démarche à accompagner la formation et le suivi des bénéficiaires ;<br>✓ bonne maîtrise par les femmes des logiques/questionnements auxquels répond la démarche pour révéler leurs compétences, analyser la rentabilité de leurs exploitations;<br>✓ participation élevé des femmes à la mise en œuvre de la démarche et l'adoption innovations technologiques introduites pour l'amélioration du rendement et de la qualité de leurs productions ;<br>✓ dispositif institutionnel de mise en œuvre de l'intervention avec des acteurs jouant des rôles différents pour l'atteinte des objectifs du projet ;<br>✓ mise en place d'un mécanisme de suivi/accompagnement de proximité des femmes bénéficiaires par les facilitateurs ;<br>✓ résultats tangibles obtenus par le projet et effets induits perceptibles sur les femmes bénéficiaires, leurs ménages et leurs communautés. | ✓ zone pilote d'intervention limitée à 2 communes ;<br>✓<br>✓ disponibilité inconstante des femmes sur toute la durée de la formation ;<br>✓ cadre peu approprié au niveau local pour la conduite des ateliers de formation VAC ;<br>✓ non pris en compte des différenciations apparues dans le statut socio-économique des femmes bénéficiaires ;<br>✓ analphabétisme des participantes des formations de la démarche ASHE YORI qui n'arrivent à transcrire leurs idées<br>✓ instabilité du marché qui a des répercussions négatives sur le plan d'action des femmes<br>✓ soutien limité de certains conjoints dans la mise en œuvre des projets de vie des femmes bénéficiaires (plan d'actions établis) ;<br>✓ ;<br>✓ mise en place tardive des innovations introduites.<br>✓ accompagnement insuffisant des mairies pour l'internalisation des acquis pour une possible mise à l'échelle. |

### 3.3. Efficacité des actions mises en œuvre par le projet

Les données qualitatives et quantitatives collectées à l'effet d'apprécier l'efficacité du projet ont été présentées sur la base de tableaux impliquant plusieurs niveaux de résultats ou axes d'analyse des performances obtenus dans le temps et à travers les acteurs qui l'ont animé. La présentation de ces résultats a couvert l'ensemble du dispositif de valorisation des compétences (composante 1), de mise en œuvre des innovations technologiques (composante 2), de capitalisation des acquis et leur diffusion ou mise à l'échelle (composante 3). Elle a été faite pour répondre aux exigences des TdR en ce qui concerne : (i) l'appréciation de la mesure dans laquelle les objectifs sont-ils atteints, (ii) la contribution du projet à l'accroissement de la productivité et des revenus des femmes bénéficiaires et (iii) comment le projet a-t-il profité à toutes les femmes appuyées ainsi que les ménages et communautés, (iv) les facteurs externes qui ont influencé (positivement et négativement) l'atteinte des objectifs et les leçons tirées.

#### 3.3.1. Analyse des résultats de la mise en œuvre du projet

3.3.2.1 *Par rapport à la valorisation des compétences par les femmes*

Il est attendu de l'application de la démarche de valorisation des compétences par les bénéficiaires que 30% des femmes productrices, commerçantes et artisanes appuyées valorisent mieux leurs compétences techniques et sociales dans leurs exploitations agricoles, dans leurs micro entreprises, ménages et au sein de leurs communautés (cf. outcome 1).

570 femmes membres de 49 groupements féminins (GF) appuyées ont bénéficié de la formation à la démarche «Ashé-Yori» contre 500 prévus. Elles l'ont pour la plupart vécu et appliqué et ont adhéré personnellement à ses principes. Leur connaissance des enchaînements des divers processus bilan renforcent davantage leur maîtrise de ladite démarche et leur capacité à : (1) présenter leurs profils de compétences, (2) analyser/apprécier la performance de leurs exploitations ou entreprises agricoles et, (3) élaborer des projets de vie future. Les 510 plans d'actions établis à partir des projets de vie élaborés par chacune d'elles sur la base d'une vision presque définie et déclinée en actions sur un horizon temporel de dix (10) ans, sont pour la plupart en cours de réalisation. Ils présentent leurs trajectoires d'évolution en fonction des priorités et objectifs spécifiques qu'elles voudraient atteindre sur la période.

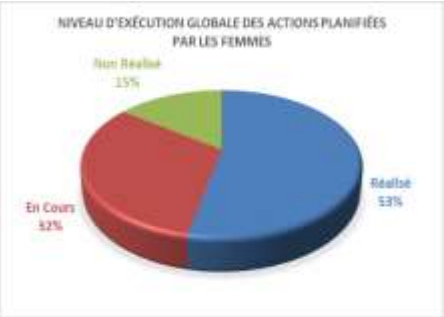


Les enquêtes effectuées auprès des femmes concernées au bout des 40 mois de mise en œuvre du projet dont 4 mois de période d'extension montrent que 483 plans d'actions sur 2 ans ont été mis en œuvre avec un taux de 53% d'actions complètement exécutées et de 32% dont l'exécution est en cours. Il s'agit d'une nette progression par rapport à la situation observée lors de l'évaluation à mi-parcours du projet (30% d'actions complétement exécutées et 52% en cours d'exécution). Les données collectées dans le cadre du suivi par YOD des femmes bénéficiaires formées et exploitant leurs portfolios, corroborent les résultats de nos enquêtes qui montrent que 30% des femmes ont réalisé complètement au moins une action de leurs plans d'actions alors que dans 52% des cas les actions sont partiellement ou à moitié réalisées avec 40% des femmes qui ont atteint un niveau acceptable dans la réalisation de leurs plans d'actions et 48% qui ont un niveau au moins satisfaisant.

En somme, 57% des femmes formées sur les 510 formées ont réalisé complétement au moins une action de leurs plans d'actions. Ceci est assez satisfaisant car les résultats sont au-delà des attentes de cet outcome. Il en résulte que les changements souhaités pourront s'opérer progressivement dans leurs vies, en témoignent les appréciations faites par chacune d'elles en

termes de degré de satisfaction par rapport aux progrès et retombées palpables observés, à chaque étape de suivi par les facilitateurs, dans la réalisation des plans d'actions.

Les graphes ci-après présentent le niveau d'exécution des plans d'actions par les femmes et les appréciations faites par elles sur les résultats obtenus.

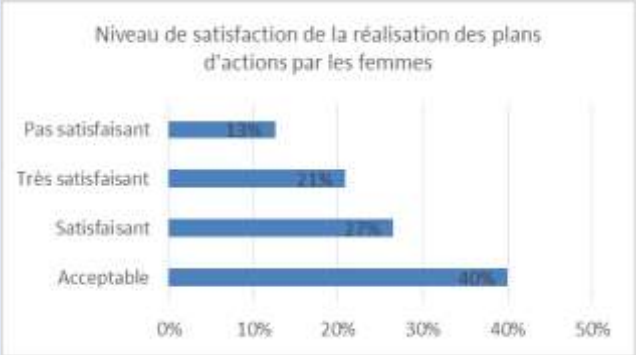


Il ressort de l'analyse des résultats obtenus au niveau de cet outcome 1 relatif au renforcement des capacités des femmes par la valorisation de leurs compétences (composante 1) que toutes les activités prévues (output 1,2 et 3) sont entièrement exécutées. Toutefois, le processus de formation des formateurs et de formation des femmes à la VAC a pris plus de temps que prévu (mai 2016 à décembre 2017) à cause de l'approche méthodologique et des exigences de la démarche «Ashé-Yori» (adaptation des outils dans les langues locales parlées par les bénéficiaires et leur maîtrise par les facilitateurs). Cette question de délai constitue un élément de faiblesse lors de la conception du projet que le plan pluriannuel d'exécution proposé aurait dû corriger pour impacter positivement l'exécution programmatique et budgétaire des actions et réduire le retard observé dans la mise en œuvre des activités de la composante 2 qui dépendait de l'achèvement des formations,

Cependant, les résultats témoignent de la réalisation concrète des projets de vie élaborés. Ces constats empiriques fondent l'espoir d'une véritable prise de conscience par les femmes formées de l'intérêt du renforcement de leurs compétences, de leadership, de la confiance en soi et en leur savoir-faire économique, d'une bonne gestion de leurs activités, de l'amélioration de leurs relations avec leurs conjoints et des membres de leur communauté et de l'amélioration de leur participation aux décisions prises pour la gestion de leurs ménages. Ces différents facteurs contribuent au processus d'autonomisation économique. La réalisation des projets de vie des femmes concernées s'observe, pour la plupart, à travers les éléments tangibles ci-après exprimant le renforcement progressif de leur statut et de leur pouvoir économique :

- construction de nouvelles habitations en agglos ou briques en terre stabilisée et réfection des vieux bâtiments ;
- prise en charge globale ou partielle de l'éducation des enfants (paiement de scolarité ; inscription dans des écoles privées pour faits de grève ; frais de répétiteurs ; soutien aux enfants inscrits dans des collèges hors du village et à l'université, frais d'apprentissage et d'obtention de diplôme de fin de formation, etc.) ;
- prise en charge partielle ou total des frais de soins de santé des enfants ;
- achat de moyens de déplacement ou de transport (motos, tricycle), de matériels et équipements au profit des enfants en fin de formation dans divers métiers (couture, coiffure et tissage notamment) en vue de leur insertion professionnelle ;
- acquisition d'équipements de travail (paires de bœuf pour attelage, moulins, etc.);
- organisation de la dot et du mariage coutumier des enfants.

L'analyse des projets de vie des femmes formées montrent que le devenir de leurs progénitures occupe une place importante. C'est ainsi que la plupart d'elles œuvrent pour que leurs enfants terminent leur cursus scolaire ou universitaire et leur formation/apprentissage tout en recevant leurs parchemins. A cet effet, beaucoup ont inscrit la prise en charge totale ou partielle des besoins d'éducation des enfants en l'occurrence le paiement des frais de scolarité ou d'apprentissage de divers métiers de l'artisanat (coiffure, tissage, couture, mécanique, notamment) dans leurs plans d'actions. Les statistiques disponibles sur les changements/effets induits observés interpellent plus d'un et constituent une invite à l'engagement de tous les acteurs pour faire de l'autonomisation de la femme une réalité. Les signes et actes déjà visibles rassurent quant à l'atteinte des objectifs du projet. Pour des interventions à venir, la collecte de routine devra être renforcée afin de mieux renseigner les taux d'abandon des actions prévues dans les plans d'actions des femmes.

#### 3.3.2.2 *Par rapport à l'adoption des innovations technologiques*

Il est attendu de l'accompagnement des femmes bénéficiaires, qu'au moins 30% des productrices, commerçantes et artisanes appuyées dans l'adoption des innovations technologiques introduites dans les activités de production agricole et artisanale des groupements féminins aient augmenté leurs productions de 20% et leurs revenus de 10% (cf. outcome 2)

Les résultats des enquêtes approfondies menées sur le train pour apprécier l'effet des innovations introduites sur l'amélioration des rendements/revenus des femmes ont montré que 14 innovations introduites sur 04 prévues[8] ont été mises en œuvre et ont permis d'accroître la productivité du travail et les revenus des femmes appuyées. 14 groupements de solidarité FafaWa sont promus et rendus fonctionnels dans les communes de Kalalé et Savè. Les femmes bénéficiaires dans 50% des cas ont accru leurs productions en moyenne de 25% alors que leurs revenus sont accrus d'au moins 10% dans la plupart des cas (90%). Un croisement avec les données de suivis actualisés par YOD pour la présentation du niveau d'atteinte des indicateurs clés relatifs à l'adoption desdites innovations (cf. cadre de mesure de rendement) montrent que 51% des femmes bénéficiaires ont déclaré avoir augmenté leurs productions d'au moins 20% et leurs revenus d'au moins 10% dans 84% des cas.

Le nombre moyen d'unité de production des femmes a évolué de 8 à 11 du début du projet (lors du diagnostic des exploitations pendant les formations VAC de 2016 en 2017) à juin 2019 lors des collectes de données groupées organisées dans le cadre de l'évaluation finale du projet, tandis que le revenu moyen des femmes a évolué de 15 000 FCFA à 28 000 FCFA dans la même période. 90% des femmes bénéficiaires ont le leadership dans leurs activités commerciales ou de production. Pendant les douze derniers mois du projet, 74% des femmes bénéficiaires ont travaillé en indépendant pour elle-même et pendant que 68% d'entre elle décident directement de la gestion des revenus issus de leurs activités, 29% associent leurs maris à cette gestion pour la prise de décision. La plupart (76%) consacrent plus de 10 h aux activités économiques et moins de 6 h de temps de loisirs avec les activités domestiques. 75% des bénéficiaires décident elle-même

[8] Il est prévu d'introduire 04 innovations à raison de 02 dans l'agriculture et deux (2) dans l'artisanat qui permettent l'accroissement de la production d'environ 500 femmes bénéficiaires dans les groupements.

du recours aux services financiers décentralisés (crédits) et 23% décident ensemble avec leurs maris.

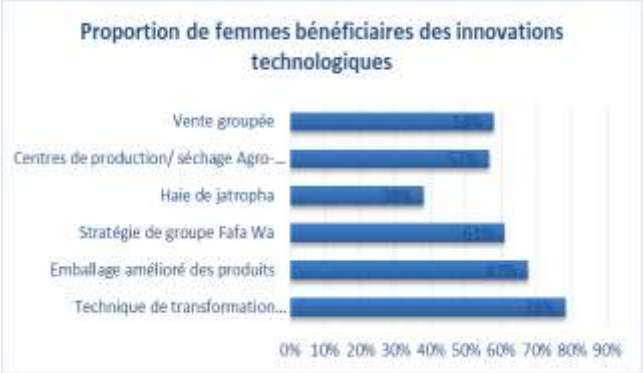


Actuellement 45% des femmes ont déclaré avoir plus de 40 000 FCFA de revenu mensuel moyen dans leurs activités et, en comparaison à leur situation avant le projet, environ 50% ont triplé leur participation aux charges du ménage. Ces éléments permettent de montrer l'amélioration de la prise de décision des femmes bénéficiaires au sein de leurs ménages et de leur niveau d'autonomisation quand on sait que lors de l'étude de référence du projet en 2014, 78% des femmes avaient un revenu mensuel moyen de moins de 40 000 FCFA et les femmes ayant atteint un certain niveau d'autonomisation avaient seulement 13 500 FCFA de revenu moyen. Cela ne fait aucun doute que les choses ont évolué car ces effets sont bien observés sur le terrain, mais il faudrait nuancer quant à l'atteinte de ces résultats grâce à l'introduction des innovations uniquement comme le prévoit l'outcome. On ne saurait négliger d'autres facteurs ou paramètres indirects qui restent à l'actif du projet à cause du déclic ou de l'éveil des consciences survenu grâce à la démarche Ashé Yori. Les pourcentages de femmes ayant bénéficié des différentes innovations sont disproportionnellement réparties avec environ 30% ayant bénéficié d'au moins 80% des innovations mises en œuvre. Globalement, toutes les femmes bénéficiaires reconnaissent que les innovations ont bien contribué à l'augmentation de leurs productions et de leurs revenus. 44% des femmes voient cette contribution moyenne et 29% la voient élevé, ce qui est assez réconfortant quand on sait que la mise en place des innovations a été complexe.

### 3.3.2.2 *Par rapport au suivi-évaluation et à la capitalisation des acquis*

Il est attendu que la coordination du projet documente les résultats, leçons apprises et bonnes pratiques des actions mises en œuvre dans la perspective de leur capitalisation et diffusion afin qu'ils servent de base à la formulation de futurs projets et initiatives d'appui à l'autonomisation des femmes pour un passage à l'échelle (cf. outcome 3).

La plupart des indicateurs liés à cet outcome sont atteints, avec une moyenne de 80% de niveau d'atteinte de ce résultat. Ce qui est assez satisfaisant pour le projet. Un plan de suivi évaluation orientant correctement tout le mécanisme de suivi évaluation du projet a été rendu disponible. Le mécanisme mis en place par l'équipe opérationnelle du projet pour le suivi-évaluation de l'atteinte des objectifs voire la communication a facilité la collecte périodique d'informations pour la capitalisation des expériences positives, bonnes pratiques et leçons apprises. Les résultats obtenus dans le cadre de la mise en œuvre des activités des composantes 1 et 2 ainsi que les situations pertinentes ont été aussi documentés en vue de leur valorisation. Les indicateurs y relatifs sont tous atteints et témoignent sa bonne mise en œuvre ainsi que l'accompagnement de proximité des bénéficiaires par les facilitateurs.

On a 100% des newsletters qui sont réalisés et publiés sur le site internet de YOD, 100% des rapports opérationnels sont disponibles et il existe un plan de suivi évaluation qui oriente correctement sur tout le mécanisme de suivi évaluation du projet. 100% des notes techniques

sur les bonnes pratiques et éléments de capitalisation sont disponibles. Par ailleurs, l'ouvrage scientifique envisagé est en cours d'élaboration et sera finalisé post projet. Toutes les femmes bénéficiaires 2PAF sont appuyées et suivis et les effets immédiats induits leurs sont autant bénéfiques à elles- mêmes qu'à leur ménage et leur communauté. Au vu du tableau ci-dessous, les outcomes du projet 2PAF sont globalement atteints à 144%, ce qui est très satisfaisant. Il est à signaler que les activités programmées et reportées d'une année à l'autre ont été progressivement exécutées pour combler les écarts parfois constatés.

Tableau N° 1 : Moyenne des taux d'atteinte des outcomes attendus

| Résultats | Outcome 1 | Outcome 2 | Outcome 3 | Moyenne | observations |
|---|---|---|---|---|---|
| Niveau prévu | 100% | 100% | 100% | 100% | Les pourcentages des indicateurs sont projetés à 100% pour le calcul de la moyenne |
| Niveau atteint | 200% | 153% | 80% | 144% | |

### 3.3.2. Synthèse globale sur l'efficacité de l'intervention

Le taux d'exécution physique global du projet est de 97% et le taux d'atteinte des indicateurs est de 144%. Les résultats obtenus restent globalement très satisfaisants et sont déjà au-delà des objectifs prévus, ce qui révèle bien de l'efficacité du projet. Cette efficacité résulte des moyens financiers, humains et matériels mis en œuvre. En se basant sur les indicateurs de résultats retenus pour l'évaluation des réalisations du projet, on peut s'assurer que toutes les activités prévues ont été réalisées à des taux d'exécution parfois très élevés pour les composantes 1 et 2. La composante 3 relative au suivi-évaluation et à la capitalisation des acquis ainsi que leur diffusion et mise à l'échelle, a été réalisée à un niveau satisfaisant. En somme les activités planifiées ont été réalisés dans l'ensemble avec une bonne efficacité.

Tableau N° 2 : synthèse d'exécution physique des activités par résultat et pour le global

| Résultats | Outcome 1 | Outcome 2 | Outcome 3 | **Global** |
|---|---|---|---|---|
| Taux d'exécution des actions | 100% | 100% | 91% | **97%** |

Les résultats témoignent de la reconnaissance du travail des femmes, de leur rôle et pouvoir économique au sein des ménages et de la communauté. L'éducation/formation professionnelle des enfants et la construction d'habitats occupent une place de choix dans les priorités définies au niveau de leurs projets de vie. Les témoignages et cas de succès présentés à partir de l'application de la démarche «Ashé-Yori» et les résultats issus de l'adoption des innovations introduites permettent de renforcer les effets obtenus par le projet conformément au cadre global de sa mise en œuvre et aux objectifs qu'il s'est assigné dès le démarrage. Ces constats empiriques amènent à la conclusion que l'approche du projet basé sur une démarche innovante d'éveil ou de prise de consciences des femmes/groupements pour renforcer leur processus d'autonomisation économique sont bien pensées et semblent justifiées.

### 3.3.3. Indicateurs de résultats et niveau d'atteinte des objectifs

Les tableaux ci-après (cf. tableaux 1 et 2) récapitulent les indicateurs de résultats liés à l'atteinte des objectifs du projet et le niveau d'exécution des PA sur la période de référence. Les échanges avec l'équipe opérationnelle du projet et particulièrement la coordonnatrice scientifique de YOD et le responsable en charge du suivi-évaluation/communication ont permis d'apprécier les performances obtenues. Aussi, des commentaires ont été faits quant au niveau d'atteinte à partir des estimations des indicateurs clés retenus.

Tableau N° 3 : Niveau d'atteinte des indicateurs du Cadre de Mesure des Rendements (CMR)

| Indicateurs clés | Baseline | Valeurs Cibles | 2016 | | | 2017 | | | 2018 | | | 2019 | | | Total | | | Appréciation du niveau atteint |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | P | R | E | P | R | E | P | R | E | P | R | E | P | R | E | |
| Nombre de facilitateurs Ashé Yori formés par CORADE. | 0 | 6 | 6 | 10 | 4 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | - | - | - | 6 | 10 | 4 | Assez satisfaisant |
| Nombre de facilitateurs Ashe Yori formés par les formateurs béninois. | 0 | 8 | 0 | 0 | 0 | 8 | 8 | 0 | 0 | 0 | 0 | - | - | - | 8 | 8 | 0 | Satisfaisant |
| Nombre de femmes formés ayant fait leur bilan port folio (VAC). | 0 | 500 | 250 | 77 | -173 | 250 | 433 | 183 | 0 | 0 | 0 | - | 60 | 60 | 500 | 570 | 70 | Assez satisfaisant |
| Pourcentage de femmes formées qui exploitent leur bilan portfolio (ayant réalisé au moins une action du plan d'action) | 0% | 100% | 50% | | -50% | 50% | - | -50% | 75% | 57% | -18% | 100% | 60% | -40% | 100% | 60% | -40% | Pas. Satisfaisant |
| Nombre d'innovations introduites. | 0 | 4 | 0 | 0 | 0 | 2 | 0 | -2 | 2 | 8 | 6 | - | 6 | 6 | 4 | 14 | 10 | Très satisfaisant |
| Pourcentage de femmes bénéficiaires ayant augmenté leur production (proportion de femmes ayant déclaré avoir augmenté leur production d'au moins 20%). | 0% | 30% | 10% | - | -10% | 20% | - | -20% | 30% | 50% | 20% | 30% | 51% | 21% | 30% | 51% | 21% | Assez satisfaisant |
| Pourcentage de femmes bénéficiaires ayant augmenté leur revenu (proportion de femmes ayant déclaré avoir augmenté leur revenu d'au moins 10%). | 0% | 30% | 10% | - | -10% | 20% | - | -20% | 30% | 90% | 60% | 30% | 84% | 54% | 30% | 84% | 54% | Très satisfaisant |
| Nombre de newsletters éditées et publiées. | 0 | 6 | 1 | 0 | -1 | 2 | 2 | 0 | 2 | 2 | 0 | 1 | 2 | 1 | 6 | 6 | 0 | Satisfaisant |
| Nombre de notes techniques sur les bonnes pratiques et leçons apprises éditées et publiées. | 0 | 3 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | -1 | 2 | 3 | 1 | 3 | 3 | 0 | Satisfaisant |
| Existence d'un ouvrage scientifique de capitalisation publié. | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | -1 | 1 | 0 | -1 | Pas satisfaisant. |
| Existence d'un mécanisme de suivi évaluation. | 0 | 1 | 1 | 0 | -1 | 0 | 1 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 1 | 0 | Satisfaisant |
| Nombre de rapports opérationnels de progrès réalisés. | 0 | 6 | 1 | 1 | 0 | 2 | 2 | 0 | 2 | 2 | 0 | 2 | 2 | 0 | 7 | 7 | 0 | Satisfaisant |

Légende : P= Prévu ; R= Réalisé ; E= Ecart

Tableau N° 4 : Résultats obtenus par le projet et niveau d'exécution des plans annuels (PA) de 2016 à 2019

| Outcomes (effets) | Indicateurs | Résultats 2016 | Résultats 2017 | Résultats 2018 | Résultats 2019 | Synergie /liens avec autres programmes |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | 45% de taux d'exécution physique du PA 2016 ;<br>31% de taux d'exécution financière globale dont 69% pour le fonctionnement et 21% pour l'opérationnel. | 85% de taux d'exécution physique du PA 2017 ;<br>66% de taux d'exécution financière globale dont 89% pour le fonctionnement et 62% pour l'opérationnel. Cet écart s'explique par la non réalisation de l'appui aux GF avec les innovations qui constituent environ 40% du budget de 2017. | 96% de taux d'exécution physique du PA 2018 ;<br>74% de taux d'exécution financière globale dont 85% pour le fonctionnement et 72% pour l'opérationnel | 99% de taux d'exécution physique du PA 2019 intégrant les activités de la période d'extension. | |
| | | 3% pour la contribution de YOD réalisé uniquement pour le fonctionnement | 17% de taux de contribution de YOD avec 83% réalisé pour le fonctionnement et 0% sur l'opérationnel ;<br>La contribution de YOD devrait se faire au plan opérationnel en termes d'acquisition des innovations mais l'activité n'a pas été réalisée. | 32% de taux de contribution de YOD avec 24% réalisé pour le fonctionnement et 76% sur l'opérationnel ;<br>La mobilisation effective des contributions demeure une difficulté importante au niveau de YOD | | |
| | | Contextualisation de la démarche «Tylay» en «Ashé Yori » ;<br>Constitution d'un (1) pool de facilitateurs de la démarche « Ashé Yori ». | Révélation des compétences /capacités jusque-là ignorées par la femmes membres des groupements féminins (GF) ;<br>Planification de projet de vie socio-économique et familial tenant compte des ressources personnelles, de l'environnement familial et communautaire ;<br>Amélioration du dialogue social et renforcement de la solidarité entre les femmes. | Accroissement des revenus et réalisation des projets de vie des femmes ;<br>Prise de conscience de la nécessité d'une bonne gestion des activités par les femmes ;<br>Amélioration du dialogue social et renforcement de la contribution des femmes aux ménages ;<br>Introduction de 8 'innovations technologiques pour améliorer l'autonomisation. économique des femmes. | Accroissement des revenus et réalisation des projets de vie des femmes ;<br>Prise de conscience accrue de la nécessité d'une bonne gestion des activités par les femmes ;<br>Amélioration du dialogue social et renforcement de la contribution des femmes aux ménages ;<br>Introduction de 14 innovations technologiques pour améliorer l'autonomisation économique des femmes. | |

| Outcomes (effets) | Indicateurs | Résultats 2016 | Résultats 2017 | Résultats 2018 | Résultats 2019 | Synergie /liens avec autres programmes |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | Mise en service des centres de production et de séchage à Kalalé et à Savè. | |
| Les activités du projet 2PAF liées aux outputs 1, 2, 3 et 4 (Outcome 1 et 2) concourent à l'atteinte des objectifs de l'Output 6 (Outcome 2) du programme RECAFEM | | | | | | |
| **Outcome 2 RECAFEM** : L'application des lois et l'amélioration du contexte social favorisent le respect des droits des femmes et l'amélioration de leurs conditions de vie (accès aux postes de prise de décisions et réduction des violences | | | | | | |
| **Output 6 RECAFEM** : Des actions innovantes de promotion des femmes sont menées avec succès. Elles sont diffusées et appliquées par d'autres organisations nationales | | | | | | |
| **Outcome 1** | 30% des productrices, commerçantes et artisanes appuyées valorisent mieux leurs compétences techniques et sociales dans leurs exploitations agricoles, dans leurs micro entreprises, ménages et au sein de leurs communautés grâce à l'application de la démarche bilan de valorisation des compétences. | | | | | |
| **Output 1** | Un pool de 6 formateurs de formateurs a été constitué pour l'application de la démarche de valorisation des compétences | 01 contrat de prestation signé avec l'agence CORADE du Burkina pour le processus de contextualisation de la démarche « Tylay » et de formation des facilitateurs à ladite démarche. | Un pool de 10 facilitateurs formées à la démarche Ashé Yori est constitué, soit un taux de réalisation de 167% par rapport à la prévision. | | | SIA N'SON ONG (PAGEDA) dans le cadre de l'alphabétisation des femmes GF |
| | | Démarrage du processus de formation à la démarche Ashé Yori d'un pool de 10 facilitateurs (167%). | Le manuel de formation sur la démarche « Ashé Yor »i rendu disponible est traduit en 04 langues (Yoruba, Bariba, Peulh et Boo). | | | |
| **Output 2** | Des formateurs de formateurs béninois transmettent la démarche de valorisation des compétences aux formateurs accompagnateurs | Signature des contrats de prestation avec les ONG SIA N'SON et IRETI M'BE pour la mise en œuvre du projet respectivement dans les 02 communes (Kalalé et Savè). | Suivi des 02 contrats de prestation signés avec les ONG SIA N'SON et IRETI M'BE pour la mise en œuvre du projet respectivement dans les 02 communes (Kalalé et Savè). | Suivi des 02 contrats signés avec les 02 ONG partenaires ;<br>53 femmes de la commune de Kalalé alphabétisés avec l'appui de PAGEDA ;<br>382 suivis de proximités, 34 visites à domicile et 233 séances de causeries réalisés à Savè et à Kalalé. | Suivi des 02 contrats signés avec les 02 ONG partenaires ;<br>314 suivis de proximités et 118 séances de causeries réalisés à Savè et à Kalalé. | |
| | | 01 atelier d'orientation et de planification des activités des ONG organisé. | 08 nouveaux facilitateurs formés à la démarche « Ashé Yori » sont opérationnels et outillés (100%). | | 30 animatrices endogènes formées au cours de 02 ateliers de formation aux techniques de transfert de la démarche de valorisation des compétences « Ashé Yori ». | |

| Outcomes (effets) | Indicateurs | Résultats 2016 | Résultats 2017 | Résultats 2018 | Résultats 2019 | Synergie /liens avec autres programmes |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **Output 3** | Au moins 500 femmes membres de groupements de production agricole et artisane ont été formées et valorisent leurs compétences dans leurs exploitations agricoles, micro entreprises artisanes, dans leurs ménages et communautés | 77 femmes membres de 10 groupements identifiées sont formées à la VAC et ont élaboré leur portfolio (1ère génération de bénéficiaires formés) | 433 femmes membres de groupements de production agricole et artisane sont formées et disposent de leurs bilans portfolio (2ème génération de bénéficiaires formés). | | 04 ateliers de formation à la démarche de valorisation des compétences « Ashé Yori » sont organisés au profit de 60 nouvelles femmes membres des groupements féminins déjà appuyées. | |
| **Outcome 2** | Au moins 30% des femmes agricultrices et artisanes appuyées ont augmenté leurs productions de 20% et leurs revenus de 10% grâce aux innovations technologiques introduites dans les activités de production agricole et artisanale des groupements féminins bénéficiaires du projet. | | | | | |
| **Output 4** | Quatre innovations technologiques ont été introduites (2 dans l'agriculture, 2 dans l'artisanat) et permettent l'accroissement de la production d'environ 500 femmes bénéficiaires dans les groupements | | 36 innovations technologiques identifiées sur la base d'une étude sont disponibles et validées | 14 innovations vulgarisées auprès de toutes les femmes formées ;<br><br>14 documents techniques des innovations technologiques produits et traduits. | 14 innovations introduites et exploitées par les femmes bénéficiaires du projet. | PASDER, MAEP, ANAF, INRAB,… |
| | | | 08 mini ateliers de restitution et de pré validation des innovations technologiques sont organisés avec les femmes membres des GF (4 à Kalalé et 4 à Savè) et 01 atelier de validation global est organisé avec les partenaires | 04 innovations liées à la transformation agroalimentaire sont introduites ;<br><br>03 centres de production sont en cours de construction (02 à Savè et 01 à Kalalé) ;<br><br>04 centres de séchages sont en cours d'installation (1 à Savè et 3 à Kalalé). | 03 centres de production installés à Gobé, Savè centre, et Maréguinta et 05 centres de séchage à Diho, Dani, Kalalé Sèssouan, Kidaroukpérou et Béssassi) sont réceptionnés ;<br><br>Mise en place des comités de gestion de ces centres avec l'appui de la mairie et leur fonctionnalité assurée ;<br><br>Réalisation et pose de plaques signalétiques pour les centres afin d'améliorer leur visibilité ; | |

| Outcomes (effets) | Indicateurs | Résultats 2016 | Résultats 2017 | Résultats 2018 | Résultats 2019 | Synergie /liens avec autres programmes |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | 30 femmes agents villageois (catalyseurs) de la méthodologie AVE&C sont formées et 23 groupes FaFaWa sont disponibles | |
| | | | 01 visite d'échanges d'expériences organisée au Burkina avec l'Agence CORADE a connu la participation de 08 bénéficiaires et de 04 agents membres de l'équipe opérationnelle du projet. | 02 visites d'échanges organisées : 13 femmes ont bénéficié d'une (01) visite d'échange à Kassehlo (Djidja) pour voir les chambres séchoirs et 04 femmes ont participé à la foire ISA sur la nutrition de la faculté des sciences agronomiques (FSA). | 01 visite d'échange organisée : participation des femmes de Savè à la foire organisée par le projet PADAC à Bantè. | |
| Les activités liées aux Output 5 et 7 (Outcome 3) contribuent à la réalisation de l'Output 7 de l'Outcome 3 du programme RECAFEM | | | | | | |
| **Outcome 3 RECAFEM** : Les femmes et les hommes ont un accès plus égalitaire aux ressources et aux bénéfices des programmes et stratégies mis en œuvre par la DDC, grâce à une intégration efficace du genre et de la promotion active des femmes dans les interventions (mainstreaming) | | | | | | |
| **Output 7 RECAFEM** : Les partenaires de la Coopération suisse appliquent l'approche genre dans leur planification et mécanisme de mesure des effets | | | | | | |
| **Outcome 3** | Les résultats, leçons apprises et bonnes pratiques des actions mises en œuvre sont capitalisées, diffusées et servent à la formulation de futurs projets d'appui à l'autonomisation des femmes. | | | | | |
| **Output 5** | Une revue semestrielle des actions pilotes est réalisée et publiée sur le site web de l'Initiative YOD, auprès des OSC, PTF et acteurs de développement aux niveaux micro, méso et macro | 01 newsletter réalisé est disponible. | 02 newsletters réalisés sont disponibles (2ème semestre 2016 et 1er semestre 2017). | 02 newsletters réalisés sont disponibles (2ème semestre 2017 et 1er semestre 2018). | 02 newsletters réalisés sont disponibles (2ème semestre 2018 et 1er semestre 2019). | |
| **Output 6** | Des brochures et un ouvrage de capitalisation des expériences menées | | | | Les plaquettes techniques de capitalisation réalisées sont disponibles avec un catalogue d'histoires de succès, des posters et des vidéos à l'appui ; | |

| Outcomes (effets) | Indicateurs | Résultats 2016 | Résultats 2017 | Résultats 2018 | Résultats 2019 | Synergie /liens avec autres programmes |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | (situations de réussite, bonnes pratiques, leçons apprises) sont publiées avant la fin du projet et servent de base à la formulation de projets d'autonomisation des femmes | | | | Le processus d'évaluation finale est en cours et le rapport provisoire devra être rendu disponible sans délai. | |
| | | | | | Les TdR pour la réalisation d'un ouvrage scientifique de capitalisation du projet est disponible ;<br>Le processus d'élaboration de l'ouvrage n'a pas démarré. | |
| **Output 7** | Exécution, suivi et évaluation du projet | Le processus de collecte des données pour le suivi a démarré. | Quelques outils du mécanisme de S&E sont disponibles et mis en œuvre au niveau des animatrices ;<br>Le plan de suivi évaluation est en cours de finalisation. | Le mécanisme de S&E est disponible et opérationnel ;<br>La 1ère supervision groupée est finie et la 2ème a démarré pour le renseignement du CMR. | 2 ateliers bilan et planification opérationnelle sont organisés. | |
| | | | 2 ateliers de lancement officiel du projet sont organisés (1 à Savè et 1 à Kalalé). | 04 ateliers de bilan et de planification sont organisés. | Participation à 06 rencontres avec CARE (mobilisation de ressources, revue des PA 2019 à fin mars et fin mai 2019, concertation genre, restitution évaluation finale RECAFEM). | |
| | | | 10 facilitateurs de la démarche Ashé Yori dont 06 femmes sont formés aux techniques d'animation. | Participation à 13 rencontres statutaires avec CARE, DDC, … | Le plan de clôture est en cours de mise en œuvre, les points sont rendus disponibles. | |
| | | | 03 ateliers trimestriels de bilan et planification sont organisés. | Les animatrices recrutées sont régulièrement dotées en frais de carburant, entretien des motos et communication. | Les dotations en ressources sont régulièrement effectuées. | |
| | | | 07 missions mensuelles de suivi de routine sont réalisées par l'équipe opérationnelle | 12 missions de suivi de routine sont réalisées par l'équipe opérationnelle. | 09 missions de suivis de routine sont organisées. | |
| | | | 03 missions trimestrielles de supervision de la coordination sont réalisées. | 04 missions trimestrielles de supervision de la coordination sont réalisées. | 03 missions d'appui financier sont réalisées. | |

| Outcomes (effets) | Indicateurs | Résultats 2016 | Résultats 2017 | Résultats 2018 | Résultats 2019 | Synergie /liens avec autres programmes |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | Participation à l'atelier de suivi des indicateurs de la STRACO-BEN organisé par la DDC. | 03 missions trimestrielles d'appui et de contrôle financier sont réalisées. | 04 missions de suivi sont réalisées par la coordination du projet. | |
| | | | Participation à 10 ateliers/ rencontres avec CARE (comité de pilotage, mainstreaming du genre, planification PA 2018, présentation des PA 2018, …). | La JIF 2018 est organisée dans toutes les 2 communes d'intervention. | La JIF 2019 est organisée dans les 2 communes d'intervention avec la participation de 450 personnes dont 300 femmes au moins. | |
| | | | Participation à l'atelier d'élaboration du rapport annuel 2017 de la DDC. | Réalisation d'interviews et de vidéos pour la capitalisation de la démarche Ashé Yori ;<br>Document de capitalisation de la démarche rendu disponible. | Mini foires de promotion des produits organisés lors de la JIF-2019 dans les 2 communes ;<br>Installation de système pour l'approvisionnement en eau potable SONEB pour les sites de Gobé et Savè centre. | |
| | | | Participation à la rencontre de prise de contact avec les Directrices résidentes entrante et sortante de la Coopération suisse au Bénin. | Le processus d'évaluation à mi-parcours du projet est fini :<br>Le draft du rapport disponible est en cours de validation à l'interne. | | |

### 3.4. Efficience des actions mises en œuvre par le projet

L'efficience des actions mises en œuvre par le projet a été analysée sous deux (2) angles : d'une part, le rapport coût/efficacité en appréciant la mesure dans laquelle les intrants - financiers, humains, techniques (formation, visites, etc.), matériels/équipements et coûts divers) - investis ont été fournis en temps opportun et utilisés de façon optimale pour atteindre les produits/résultats obtenus et, d'autre part, le niveau d'utilisation des ressources par l'analyse des questionnements relatifs à : comment les ressources allouées ont-elles suffi pour atteindre les résultats ou le cas échéant, comment aurait-on pu s'en apercevoir avant ? Quel est l'équilibre entre les ressources attribuées au personnel et aux activités ? Quelle évaluation fait-on de la gestion opérationnelle, des ressources humaines et des finances, du suivi, des rôles et responsabilités des parties prenantes, du respect des normes du bailleur ?

#### 3.4.1. Point des réalisations financières

Le point des réalisations financières a été fait à travers la gestion financière (ressources mobilisées et emploi), la passation des marchés (marchés de consultants notamment) et la gestion des divers contrats de prestation de services.

##### *3.4.1.1. Ressources mobilisées*

Le tableau ci-après présente, au 15 septembre 2019, le bilan des ressources mobilisées par rapport à celles prévues au regard du cofinancement du projet.

Tableau n° 3 : Bilan du cofinancement des activités du projet au 15/09/2019

| Partenaires financiers | Montant Prévu (FCFA) | Montant mobilisé | Taux de mobilisation | Ecart | Observations |
|---|---|---|---|---|---|
| **Coopération Suisse (DDC)** | 318 870 000 | 296 039 880 | 92,84% | 22 830 120 | Un solde de virement est attendu de la DDC après validation des dépenses exécutées par l'audit final des comptes du projet. |
| **Yara Obirin Didé** | 39 125 000 | 29 082 480 | 74,33% | 10 042 520 | |
| **Total** | **357 995 000** | **325 122 360** | **90,81%** | **32 872 640** | |

Source : Unité de gestion opérationnelle du projet

Le coût du projet est d'une valeur globale de 357.995.000 FCFA dont 318.870.000 FCFA sur appui de la DDC (89%) et 39 125 000 FCFA comme contribution de Yara Obirin Didé (11%). A mi-septembre 2019, date de fin d'exécution des activités du projet, les ressources allouées ont été mobilisées à hauteur de 91% du budget global du projet, soit un montant de 325.122.360 réparti par source de financement comme suit : 296.039.880 F CFA pour le compte de la DDC, soit près de 93% de son appui financer et 29.082.480 F CFA représentant un peu plus de 74% de la contribution attendue de YOD. Ce taux de mobilisation des ressources, bien que satisfaisant, pourrait s'améliorer avec la prise en compte des dépenses restantes en termes d'engagements à payer sur les ressources de la DDC et les contributions de YOD.

Il faut signaler ici que tous les appuis non financiers et autres apports en nature de YOD mériteraient d'être pris en compte pour rehausser sa contribution à la mise en œuvre des activités du projet. Cette préoccupation n'a pu être élucidée dans le contrat initial qui le lie notamment à la DDC (partenaire financier) et CARE International Bénin/Togo (mandataire), mais l'accord a été donné formellement par ce dernier seulement pour les actions menées dans la période d'extension. Toutefois, le niveau de mobilisation obtenu reste assez intéressant. Il reste tributaire de l'accompagnement fiduciaire du mandataire et de la disponibilité du bailleur de fonds à soutenir les initiatives porteuses de promotion sociale et économique des femmes et du leadership féminin à travers le renforcement de leurs capacités d'actions.

L'audit final des comptes du projet pourrait présenter une situation meilleure voire fidèle de la mobilisation des ressources que celle observée avec l'analyse, par source de financement.

#### *3.4.1.2. Exécution et suivi budgétaire*

Le tableau ci-après présente, au 15 septembre 2019, l'utilisation des ressources mobilisées par rapport à celles prévues ainsi que les taux d'exécution budgétaire.

Tableau n°4 : Bilan d'exécution du budget par outcome au 15/09/2019

| Résultats | Budget alloué | Dépenses réalisées | Taux d'exécution | Observations |
|---|---|---|---|---|
| **Outcome 1** | 90 495 000 | 100 850 885 | 111% | Très satisfaisant avec un dépassement de 11% |
| **Outcome 2** | 100 847 500 | 98 655 050 | 98% | Très satisfaisant |
| **Outcome 3** | 166 652 500 | 148 434 115 | 89% | Assez satisfaisant |
| **Total** | 357 995 000 | 347 940 050 | 97% | Très satisfaisant |

Source : Unité de gestion opérationnelle du projet

### 3.4.2. Analyse de l'exécution budgétaire

L'analyse de l'exécution budgétaire a été réalisée à partir de données mises à disposition par l'équipe opérationnelle sur les lignes budgétaires du projet par résultat (outcome 1, 2 et 3). En effet, les dépenses engagées, au cours de la période, pour la réalisation des activités programmées dans les PA toutes sources de financement confondues sont évaluées à la somme totale de 347.940.050 F CFA, correspondant à 97% des ressources prévues qui s'élève à 357.995.000 F CFA et à 107% par rapport à celles mobilisées s'élevant à 325.122.360 F CFA. Cet écart se justifie par les engagements non encore payés dont les ressources ne sont pas encore mise à disposition de YOD. La répartition des ressources décaissées par résultat se présente comme suit :

- ✓ 100.850.885 F CFA au titre du résultat 1 toutes sources de financement confondues sur un montant évalué à 90.495.000 F CFA, soit un taux d'exécution de 111% ;
- ✓ 98.655.050 F FA au titre du résultat 2 sur un budget alloué de 100.847.500 F CFA, soit un taux d'exécution de 98% ;
- ✓ 148.434.115 F CFA par rapport au résultat 3 sur un budget alloué de 166.652.500 F CFA, soit un taux d'exécution de 89%.

L'analyse des engagements et des décaissements de ressources au titre de l'appui financier de la DDC et de la contribution de YOD sur la période appelle les commentaires ci-après :

- ✓ les dépenses exécutées ont été estimées à hauteur de 23% pour le fonctionnement du projet et 77% pour la réalisation des activités opérationnelles. Ces ratios traduisent le maintien de l'équilibre observée jusque-là et la rationalisation des ressources allouées pour l'atteinte des résultats cités plus haut avec un effectif réduit de trois (3) personnes constituant l'équipe opérationnelle du projet ;
- ✓ les intrants (humains, technique et matériels,…) investis n'ont pas tous été fournis en temps opportun, mais ils reviennent à un coût assez raisonnable en comparaison à ceux pratiqués sur le marché béninois. Ils ont été utilisés de façon optimale pour l'atteinte des objectifs. Il n'y a donc pas de meilleures manières d'atteindre les mêmes résultats à des coûts plus réduits selon les acteurs enquêtés à divers niveaux ;
- ✓ les appréciations des différents acteurs rencontrés font ressortir globalement que les moyens et les ressources prévus dans le cadre des appuis du projet ont été mis à

disposition malgré certaines contraintes de gestion opérationnelle. Ceci est bien traduit par le ratio d'exécution des décaissements (84%) qui révèle un niveau assez satisfaisant de mobilisation de ressources pour répondre aux diverses dépenses en termes de coûts opérationnels et de fonctionnement de l'équipe de gestion du projet. De plus, le ratio d'exécution budgétaire qui fait la balance entre le cumul des dépenses et le cumul du budget prévu au 15/09/2019 est estimé à 97% et traduit clairement que les ressources allouées à l'exécution de différentes activités par composante du projet ont été exploitées à suffisance et de façon optimale pour l'atteinte des résultats ;

- ✓ le suivi et l'accompagnement technique et fiduciaire assuré par le mandataire dans le cadre de la gestion des contrats du programme RECAFEM est d'une forte contribution à l'efficacité et l'efficience du dispositif mis en place. Au regard de la gestion et la coordination globale du projet, des rapports d'audits annuels effectués et du niveau actuel de mise en œuvre des recommandations y relatives, il ne fait guère de doute que les ressources allouées au fonctionnement et à l'opérationnel sont gérées de manière assez transparente selon les normes du bailleur. Un équilibre est également assuré dans les différentes allocations malgré les multiples réajustements intervenus au niveau des composantes 1 et 2 notamment sur les lignes budgétaires des formations VAC et des appuis aux GF qui ont connu des dépassements substantiels compte tenu des nouvelles orientations intervenues dans les stratégies de mise en œuvre.
- ✓ compte tenu de la portée actuelle donnée aux innovations introduites relatives aux centres de production, il a fallu plus de ressources afin de les rendre totalement fonctionnels en équipements, en eau et en électricité. Toutefois, dans un souci d'efficience, le projet a réalisé ces infrastructures communautaires en espérant que le mode d'affermage choisi pour les gérer pourra permettre aux femmes elles-mêmes d'apporter leurs contributions afin de les rendre totalement fonctionnelles.
- ✓ les dispositions prises par les ONG partenaires pour accompagner les femmes et leurs groupements ont permis d'assurer par commune le suivi des activités menées sur le terrain et de veiller au respect des cahiers des charges des facilitateurs. Il en est de même des synergies développées par YOD avec des acteurs publics et privés en l'occurrence l'ANAF-Bénin, l'INRAB, les CARDER et le PASDeR pour l'introduction des innovations technologiques. Mais bien que les rôles de ces acteurs soient clairement définis, il est parfois constaté, à certains moments, un décalage avec la réalité qui n'est pas source de conflits. Le souci de réaliser à temps les objectifs du projet dans une logique de complémentarité en est la véritable source de motivation.

## 3.5. Acquis liés aux réalisations obtenus et facteurs de durabilité

Il s'est agi ici, en s'appuyant sur l'observation de quelques cas, à partir d'un panel de femmes ayant vécu/appliqué la démarche «Ashé-Yori» et adopté quelques innovations technologiques introduites, d'appréhender les effets tangibles obtenus de la mise en œuvre de l'intervention sur les femmes bénéficiaires et leurs organisations. Ainsi, un point des acquis est fait au regard des objectifs poursuivis et des modes d'intervention. Les situations et informations pertinentes documentées, les leçons apprises ou expériences intéressantes qui peuvent être valorisées ont également fait l'objet d'attention car ils peuvent inspirer d'autres projets pilotes.

### 3.5.1. Acquis liés aux réalisations du projet

#### *3.5.1.1. Sur le plan de la valorisation des compétences*

- ξ existence d'une démarche de valorisation/révélation des compétences contextualisée et adaptée aux réalités des communes d'intervention du projet. Fondée sur l'approche dite «Ashé-Yori», elle est exigeante dans son application et participe, d'une part, du respect d'un ensemble de principes éprouvés et partagés par les femmes bénéficiaires, et d'autre

part, d'une pédagogie de l'autonomie qui marque un changement de paradigme ou modèle en matière de formation des adultes en milieu rural et périurbain ;

- ξ disponibilité de 18 formateurs des facilitateurs de la démarche «shé-Yori» formés sur les 06 prévus. Ces facilitateurs ont vu leurs capacités renforcées pour l'animation d'ateliers de transfert de compétences au niveau local et en langues parlées par les bénéficiaires ;
- ξ disponibilité de guide d'animation de la démarche «Ashé-Yori» traduit en 04 langues locales à savoir Yoruba, Bariba, Boo et Peulh ;
- ξ 510 femmes membres de 49 groupements féminins sur les 500 prévus ont bénéficié de la formation sur la démarche «Ashé-Yori» en la vivant et en l'appliquant ;
- ξ 60 femmes complémentaires ont bénéficié de formation sur la démarche «Ashé-Yori» dont 30 facilitateurs endogènes pour l'organisation et l'animation des ateliers de formation au niveau local ;
- ξ appropriation par les 18 premiers facilitateurs des outils et méthodes d'animation pour le transfert de compétences aux femmes appuyées ;
- ξ effets et probants perceptibles de la mise en œuvre de cette démarche sur le développement personnel et professionnel des femmes bénéficiaires, d'amélioration de leurs relations avec les conjoints et autres membres du ménage et de la communauté et de participation accrue aux décisions pour la gestion des ménages. Ces effets stimulant et dynamisant semblent bien renforcer les capacités de penser et d'agir des individus et a un impact sur leurs vies et les performances de leurs exploitations.
- ξ disponibilité de supports de formation et de vulgarisation de la démarche «Ashé-Yori»
- ξ disponibilité de plaquettes de partage de la démarche «Ashé-Yori» avec à l'appui un catalogue d'histoires de succès, des posters et vidéos.

L'analyse des changements observés et effets induits par le projet sur les bénéficiaires à partir de cette démarche a été faite sous deux (2) angles : renforcement des capacités des femmes et perspectives de développement de leurs projets de vie. Le 1er niveau est déterminé par les paramètres de développement personnel/professionnel, de rentabilité et efficacité dans la gestion de leurs exploitations avec pour finalité l'amélioration de la productivité et des revenus et le second par la réalisation d'au moins une (1) action contenu dans leurs plans d'actions avec des possibilités de réajustements nécessaires pour l'atteinte des objectifs fixés. Les effets relevés sont traduits en termes de :

- ✓ connaissance propre, expression de son potentiel et développement d'autres valeurs pour l'épanouissement personnel (86,19%) ;
- ✓ réflexion continue pour la réussite de leurs micro-entreprises, choix, diversification et analyse de rentabilité des activités (production, transformation et achat/revente) et valorisation des opportunités saisonnières (56%) ;
- ✓ valorisation du temps, réservation de jour par activité et estimation des charges de production et coûts de revient (72%) ;
- ✓ gestion d'exploitation axée sur des activités rentables et réalisation d'investissements en fonction des ressources/revenus disponibles (39,7%) ;
- ✓ initiation et engagement à réaliser de nouveaux projets personnels tenant compte des ressources attendues des activités : achat de parcelle en propriété; construction d'habitat, acquisition de matériels ou équipements de travail (moulin à maïs et à condiments ; paires de bœuf pour attelage) ou des moyens de transport (tricycle à louer ; moto pour taxi ;) : 40,6%;
- ✓ respect mutuel (34,1%), échanges et concertations régulières avec les conjoints et instauration du dialogue sur des sujets liés à l'éducation des enfants, la santé, la gestion

des exploitations notamment les espaces à mettre en valeur, les types de labours et assolements/rotations, le choix des spéculations culturales, les amendements de sols; les produits à transformer pour la vente en lien avec les marchés, etc. (68%) et, pour la résolution de problèmes majeurs survenus (75%) ;

- ✓ renforcement de la solidarité organique et développement de l'entraide mutuelle au sein des GF ;
- ✓ amélioration du dialogue parent-enfants dans divers domaines (éducation, santé, apprentissage d'un métier et exercice d'un emploi, etc.) ;
- ✓ reconnaissance progressive du travail des femmes et de leur contribution aux dépenses de fonctionnement du ménage (30,4%)
- ✓ implication dans la prise de décisions pour le bon fonctionnement et la gestion des affaires au sein du ménage (20,5%) ;
- ✓ implication dans les sphères politiques locales à savoir associations (28,9%) , partis politiques, etc., par élection au poste de conseiller local/communal (,6%) ;
- ✓ émergence de nouveaux leaders (9%).

Les implications positives des éléments suscités présentés sont confirmés chez les femmes bénéficiaires par : (i) le renforcement de la confiance en soi et en son savoir-faire et du désir de progresser par réduction de certaines dépendances (tabac, alcool, violences, commérages, funérailles et autres dépenses de prestige) ; (ii) le développement d'un esprit entrepreneurial fort et l'occupation à toutes fins utiles et à longueur de journée par des activités productives ; (iii) le développement du réflexe de planification financière des activités ; (iv) l'augmentation des productions/revenus et le renforcement de son pouvoir financier ; (v) l'affirmation de soi, l''amélioration de la communication et du dialogue voire le rétablissement d'équilibre pour l'harmonie au sein des couples et avec les autres membres du ménage et le développement de synergies d'actions avec les conjoints et les enfants pour la gestion des affaires du ménage.

A tout cela, s'ajoutent leur influence dans les décisions au sein des groupements d'origine pour fédérer les membres autour d'objectifs communs dans une relation de confiance mutuelle. De plus, améliorent-elles leur prise de parole en milieu professionnel et dans les associations lors des réunions/assemblées et autres rencontres, d'où leur intérêt pour les cours d'alphabétisation. Il en est de même de l'ouverture d'esprit et du courage affirmé dont elles font montre pour l'expression d'opinions claires ainsi que la détermination et le maintien de position pour défendre une idée. Le développement de groupes solidaires constitués autour d'idéaux communs de développement partagés par tous renforce également le statut et la position ou place des femmes bénéficiaires au sein des ménages et de la communauté.

#### *3.5.1.2. Sur le plan de l'adoption des innovations technologique*

- ξ existence de paquets technologiques introduits éprouvés par les femmes pour l'amélioration du rendement de leurs productions : un peu moins de la moitié des femmes ont utilisé les techniques de transformation agroalimentaire alors que dans respectivement 26% et 14,2% des cas, les stratégies de groupes solidaires «Fafawa» et l'installation des haies de jatropha ont constitué les principales innovations adoptées. Les cas sont moindres où les femmes se sont intéressées à l'emballage des produits (7,1% des cas). Cependant, 92% des femmes gère mieux les récoltes dans les entrepôts et les ressources issues de leurs activités de production agricole grâce aux centres de production et séchage mis en place par le projet;
- ξ maîtrise par les femmes bénéficiaires de diverses techniques/technologies améliorées de transformation agro-alimentaire ;

- ξ valorisation/utilisation d'innovations (semences améliorées, haie de protection des cultures, techniques de transformation, nouveaux produits et emballages, etc.) ayant un impact réel sur l'amélioration du rendement et de la qualité des productions ;
- ξ disponibilité de 03 unités de transformation agro-alimentaire mis en place et dotés de matériels et équipements nécessaires au développement des activités génératrices de revenus des femmes et leurs groupements ;
- ξ disponibilité de 5 centres de séchage mis en place et dotés de matériels et équipements nécessaires au développement des activités génératrices de revenus des femmes et leurs groupements
- ξ mise en place de structures de cogestion de ces unités avec les femmes.

Ces résultats satisfaisants obtenus sont assez édifiants. Ils sont confirmés par les témoignages et histoire de succès des femmes bénéficiaires. Ils traduisent bien les attitudes et comportements actuels de celles-ci qui sont plus prononcés à Kalalé qu'à Savè. Il s'en suit qu'au regard des évolutions observées dans les savoir et savoir-faire acquis avec l'adoption d'innovations technologiques introduites, un pourcentage appréciable de femmes au-delà des attentes pourra, chemin faisant, mieux se découvrir et valoriser au mieux les compétences acquises en plus de celles cachées en elles dans la gestion rationnelle de leurs exploitations, l'amélioration des rendements/revenus et la qualité des productions agricoles et artisanales. Leur accès accru aux ressources productives devrait engendrer une amélioration significative de leurs revenus sur l'ensemble des chaînes de valeurs des activités de transformation.

Cependant pour amener les femmes bénéficiaires du projet à être plus compétitifs et briser le « plafond de verre», elles ont indiqué pour la plupart avoir besoin davantage de formations techniques et managériales, d'accès aux ressources, aux technologies, etc. Ceci conforte les résultats d'études réalisées en zones rurales africaines qui ont montré qu'en fournissant aux agricultrices des intrants de même qualité, et dans les mêmes quantités, que ceux que reçoivent les hommes, et en leur ouvrant plus largement l'accès à l'enseignement agricole, il est possible d'accroître la production et les revenus agricoles de 10 à 20 %. Aussi, est-il démontré l'intérêt du conseil en gestion des exploitations agricoles et l'impact des services de vulgarisation agricole introduisant des paquets technologiques appropriées et qui travaillent avec l'ensemble du ménage plutôt qu'avec des femmes isolés ou pris individuellement[9].

Eu égard à ce qui précède, soutenir le développement des compétences personnelles et professionnelles des femmes et susciter chez elles un engagement accru dans la réalisation d'activités génératrices de revenus rentables pour assurer leur autonomisation économique, est essentiel pour transformer la productivité et la prospérité de leurs micro-entreprises. Les clés de succès des femmes ainsi que l'avenir de leurs familles et des communautés rurales en dépendent. Leur réussite fait aussi appel à la résilience des capacités de gestion et à la solidité des liens établis avec les marchés pour l'écoulement de leurs productions. Pour maintenir le statut et le pouvoir économique actuel des femmes longtemps après le projet, il faudra les amener à continuer par croire en elles-mêmes, en ce qu'elles savent faire, et les accompagner dans la valorisation effective de l'ensemble des innovations technologique introduites.

Le suivi complémentaire des femmes bénéficiaires par les facilitateurs endogènes formées permettra la poursuite de la mise en œuvre de leurs projets de vie et la consolidation de leurs réalisations. Pour cela, elles ne doivent pas fléchir devant les embûches si elles veulent aller de l'avant, mais s'extérioriser davantage, se mettre en valeur pour réussir et réaliser leurs rêves.

---

[9] cf à ce sujet les résultats d'études empiriques conduites par la Banque Mondiale en 2005 (Gender and shared growth in sub-Saharan Africa, Briefing notes on critical gender issues in sub-Saharan Africa, 2005-1, Banque Mondiale, Washington).

Des difficultés, il y en aura certainement au sein des couples mais elles doivent savoir se relever pour continuer, être engagées et persévérantes. Leur apport dans la prise de décisions pour la gestion des affaires et le règlement de conflits mineurs entre membres au sein des ménages devra se poursuivre pour démontrer leur pouvoir économique. En conséquence, la mise en œuvre d'un mécanisme continu de renforcement de l'entrepreneuriat et du leadership féminin devra être une réalité pour promouvoir leur autonomisation.

### 3.5.2. Pérennité/durabilité des actions du projet

#### *3.5.2.1. Facteurs de durabilité*

- Rôle important des pouvoirs publics : tant au niveau national que local pour l'intégration des résultats de la recherche-actions sur l'autonomisation économique des femmes et leur leadership dans l'élaboration des politiques de promotion de la femme et de l'égalité de genre ;
- Intégration de la démarche «Ashé-Yori» dans les stratégies et la planification des actions de développement en faveur de la promotion de la femme et de l''équité-genre. L'adoption de cette démarche comme approche principale pour la valorisation des compétences renforcerait leur autonomisation économique à l'instar de la méthodologie TREE (Training for Rural Economic Empowerment), « Formation Pour le renforcement de l'autonomie économique des communautés rurales », éprouvée par le Bureau International du Travail (BIT) et destinée à promouvoir le renforcement de l'autonomie économique des pauvres dans les zones rurales. Cette méthodologie mise en œuvre dans le cadre du projet compétences pour l'emploi des jeunes et le développement rural en Afrique de l'Ouest (projet CEJEDRAO), consiste en un ensemble de processus distincts mais liés d'une manière cohérente, pour guider l'articulation d'initiatives innovantes en la matière ;
- Intégration de la démarche «Ashé-Yori» dans les programmes de formation professionnelle et de lutte contre la pauvreté des populations rurales ;
- Renforcement de l'autonomie des groupes cibles bénéficiaires ;
- Forte appropriation de la démarche par les bénéficiaires, les facilitateurs et autres parties prenantes (autorités locales et communales, OSC, etc.) ;
- Accompagnement des animatrices endogènes formées à être des agents de changement pour exercer les fonctions de facilitateurs de la démarche «Ashé-Yori» au sein de leurs organisations en vue de son expérimentation à l'échelle ;
- Intensification de la vulgarisation et l'adoption des innovations technologiques éprouvées pour l'augmentation du rendement des productions et l'accroissement des revenus issus des activités de production et ou de transformation agroalimentaire à forte valeur ajoutée susceptibles de renforcer le pouvoir économique des femmes (empowerment). Les autres dispositions qu'appellent une telle situation pour le renforcement de leur autonomie (mise en place d'une politique foncière faisant de l'accès des femmes à la terre une priorité incluse dans les plans nationaux d'investissement agricole ; appui à une meilleure structuration des GF et à la création de petites et moyennes entreprises) et les efforts de mobilisation par les GF de ressources dont ils ont besoin, en vue d'atteindre un ou plusieurs objectifs devront être envisagées pour influencer l'atteinte des objectifs ;
- Amélioration du pouvoir économique des femmes, renforcement de la confiance en soi du leadership féminin et de la participation à la prise de décisions au niveau des ménages et de la communauté, augmentation des productions et des revenus des femmes suite à la valorisation de leurs compétences et l'adoption des innovations technologiques.

#### *3.5.2.2. Risques éventuelles pour la durabilité des acquis*

Les changements importants observés à partir de la réalisation de différentes activités menées dans le cadre du projet, à travers ses deux (2) principales composantes, constituent des signes probants d'amélioration du statut des femmes, de leurs conditions de vie et de leur situation socio-économique. Ils rassurent de l'atteinte des résultats attendus. Le renforcement de ces changements au regard de leurs manifestations traduites sous forme d'éveil de consciences, de révélation des compétences et des forces intérieures jusque-là ignorées par elles s'avèrent nécessaire. Il en sera de même de l'efficacité prouvée du dispositif de valorisation et d'accompagnement voire de la mise en place des innovations technologiques identifiées pour booster la productivité et les revenus.

Les risques potentiels identifiés et qui pourraient compromettre la durabilité des effets et changements sont présentés ici avec des explications sur leur traitement.

- Les plans d'actions élaborés par les femmes bénéficiaires appuyées constituent des projets de vie futurs. Malgré l'engagement à les réaliser complètement, le risque est grand de voir certaines d'entre elles qui ne seront plus suivis ou accompagnés par les facilitateurs ou animatrices endogènes formées de poursuivre leur réalisation et retourner dans les mêmes situations de départ ;
- Il est possible, en l'absence de mesures incitatives pour faciliter l'accès aux facteurs de production (intrants améliorées et crédit, conseil en gestion des exploitions notamment) et d'accompagnement que les femmes ou groupements féminins n'utilisent pas les principales innovations adoptées pour l'amélioration de production et revenus, gage de la réalisation de leurs projets de vie. La définition clairement des conditions d'exploitation des infrastructures mises en place (magasins de stockage, chambre séchoirs et aire de travail) agricole familiale), s'impose comme réalité ;
- Les propositions de modèles/modalités de gestion des infrastructures communautaires installées n'assurent pas leur maintenance et leur pérennité. La prise en compte des besoins de renforcement des capacités des structures mis en place pour la gestion efficace et rentable de ces infrastructures s'avère nécessaire.

## 3.6. Bonne pratiques, leçons apprises et conclusion

### 3.6.1 Bonnes pratiques et leçons apprises

Cette section présente les bonnes pratiques relevées de la mise en œuvre du projet et qui constituent des éléments déterminants ou des facteurs de succès des résultats obtenus et des acquis qu'il importe de partager. Il s'agit de pratiques qui méritent pour la plupart d'être capitalisées. Egalement, plusieurs leçons sont apprises tant de la démarche «Ashé-Yori» de valorisation des compétences que de l'adoption des innovations technologiques introduites. Ces leçons tirées permettront de garantir la réussite des prochaines phases.

#### *3.6.1.1 Par rapport à la valorisation des compétences*

- La recherche-action sur l'autonomisation économique des femmes a eu le mérite d'expérimenter et de prouver l'efficacité de la démarche «Ashé-Yori» pour améliorer davantage le pouvoir économique des femmes appuyées par le projet dans la révélation de leurs compétences et potentialités. Cette démarche innovante éprouvée deux (2) ans durant est un puissant outil d'éveil de consciences qui doit faire partie de tous paquet d'outils de promotion ou d'appui à l'autonomisation économique des femmes. Applicable

à toute communauté rurale comme urbaine quel que soit son niveau d'instruction et/ou d'alphabétisation ou le secteur d'activité, elle a été internalisée par les femmes qui sont capables actuellement de parler de ses avantages à leurs pairs n'ayant pas participé à la formation. Il s'agit d'un point fort pour sa réplication ;

- La traduction du guide d'animation de la démarche en langues locales a permis de réduire la fracture dans la transcription des réalités de leurs vies et leurs projets futurs lors de l'exploitation des outils mis à leur disposition pour l'établissement des bilans personnel et d'activités et l'élaboration de leurs plans d'actions. C'est pourquoi, il était important de travailler à adapter les outils pour l'organisation et l'animation des ateliers de formation des femmes au niveau local en langues locales, afin de diminuer les efforts supplémentaires fournis par les facilitateurs formés pour les accompagner à chaque étape du processus de formation dans la production des différents livrables.

- Le choix des femmes appuyées, réalisé suivant des critères bien définis pour éviter les abandons, a été une véritable réussite, en témoigne l'intérêt manifesté pour les activités de la composante 1 du projet, les forts taux de participation à la formation et de réalisation des plans d'actions élaborés par les bénéficiaires ciblés et engagées dans le processus de formation sur la démarche «Ashé-Yori», bien qu'elles qualifient pour la plupart cette dernière de tout nouveau mais contraignant en temps. Ces taux de participation sont non seulement tributaires de leur engagement et disponibilité mais aussi de la qualité de leur accompagnement par les facilitateurs. Cependant ce ciblage des femmes à travers leurs groupements, exclut certainement la plupart des femmes rurales pauvres de l'expérience du projet pilote et restreint la validité des résultats sur l'ensemble des catégories socio-économiques et des organisations professionnelles.

- Le test de la démarche «Ashé-Yori» a permis de révéler toute son originalité en ce sens qu'au-delà d'un outil d'éveil des consciences et d'affirmation de soi, il est un instrument d'épanouissement optimal et de renforcement du pouvoir économique des femmes. Elle a permis de même le réseautage de femmes venant de différents groupements. Le rythme fut intense à chacune des étapes du processus de formation et de la formulation de leurs visions et projets de vie futurs. Ceci est une façon d'éprouver les capacités de valorisation par les femmes elles-mêmes de leurs savoirs faire et penser, d'analyse voire de planification et de gestion de leurs priorités. Il s'agit là d'une démarche pertinente dont l'efficacité et les effets en termes de changements dans les dimensions que sont l'individu lui-même, sa famille et sa communauté ne sont plus à démontrer.

- La démarche «Ashé-Yori» éprouvée pourrait constituer une stratégie de base du renforcement des capacités d'actions des femmes et un des leviers sur lesquels il faut agir dans leur processus d'autonomisation économique. Mais, il reste à apprécier si la formation peut être réalisée à un coût supportable par les bénéficiaires.

- Les résultats actuels de cette expérience pilote sont assez édifiants et satisfaisants à tout point de vue, afin de passer à une échelle régionale et départementale. Une démultiplication de la démarche pour une mise à l'échelle devra être envisagée. La traduction des outils adaptés disponibles dans d'autres langues et leur ajustement, le renforcement continu des capacités des facilitateurs endogènes et autres acteurs impliqués, la mise en place d'un véritable mécanisme de suivi-accompagnement des bénéficiaires constituent des mesures idoines pour sa réplication/généralisation.

- Le processus de formation des facilitateurs de la démarche visait à rendre YOD autonome dans sa démultiplication. 30 animatrices endogènes ont été formées dans la période d'extension du projet en plus des 18 facilitateurs disponibles au départ, ce qui porte le nombre total de facilitateurs à 48 pour accompagner le processus de transfert de compétences à différents groupes sociaux, potentiels cibles de nouveaux projets d'appui

à l'autonomisation des femmes. Les 18 formateurs/facilitateurs qualifiés constituent un vivier outillé à l'implémentation de la démarche. Ils ont été d'un apport inestimable à la mise en place du dispositif de formation pour la valorisation des compétences. Ce faisant, ils pourront assurer le coaching des 30 animatrices endogènes formées presque à la fin du projet pour les rendre capables de former et d'accompagner d'autres femmes. Cette autonomie acquise par YOD pour la diffusion de la démarche «Ashé-Yori» devra également être renforcée par un recyclage des facilitateurs dans la perspective de nouvelles interventions. Ceci permettra d'améliorer leurs capacités d'encadrement des animatrices endogènes.

- Les conjoints des femmes bénéficiaires se sont engagés dans l'ensemble à leurs côtés pour les accompagner dans la réalisation de leurs projets de vie notamment en ce qui concerne la construction d'habitat, la prise charge des besoins de fonctionnement du ménage relatifs à l'éducation/scolarisation et la santé des enfants, etc. Leur implication davantage augmenterait certainement le taux de réalisation de leurs plans d'actions.

#### *3.6.1.2 Par rapport aux innovations technologiques introduites*

- Le processus de vulgarisation des innovations technologiques introduites n'a pu être achevé à temps pour éprouver l'ensemble des d'innovations, ayant présentés des résultats intéressants en raison de leur contribution à l'amélioration des processus de production (jatropha comme haies de protection), de transformation agro-alimentaire (rendement et qualité des productions), de commercialisation des produits agricoles (vente groupée). Mais les résultats obtenus restent parfois mitigés avec la mise en place tardive des infrastructures (centre de production et de séchage agroalimentaire) pour réduire la pénibilité du travail, améliorer/préserver la qualité des productions tout en facilitant l'augmentation du rendement des activités et des revenus.
- L'adoption et l'utilisation par les femmes bénéficiaires des innovations technologiques introduites et des conseils à leur donnés sont gages de l'amélioration du rendement de leurs productions et des revenus. C'est pourquoi, il est important de travailler au renforcement de leurs capacités techniques pour leur valorisation. Ceci réduit sensiblement les inégalités d'accès aux ressources.
- Le développement de stratégies de diversification des activités, l'amélioration de la qualité des produits transformés et l'identification des pistes d'actions pour l'accès à différents marchés d'écoulement des produits constituent sans doute un moyen pour assurer l'accroissement des revenus des femmes. Outre cet élément, d'autres facteurs susceptibles de renforcer leur pouvoir économique et de favoriser leur éclosion sociale sont : (i) l'accès aux ressources productives ; (ii) la volonté individuelle ou collective de planifier les activités ; (iii) l'organisation du travail ; le choix judicieux et l'utilisation de technologies améliorées de production et/ou de transformation, etc.
- La stratégies d'intervention et le dispositif institutionnel de vulgarisation des innovations ont permis de réunir des acteurs publics et privés qui ont joué efficacement différents rôles et responsabilités Leur effort de travail en synergie ont permis d'atteindre avec efficacité des résultats intéressants dans la réalisation des objectifs.

#### *3.6.1.3 Par rapport au suivi-accompagnement*

- Le suivi/accompagnement reste un facteur déterminant dans la réalisation des projets de vie des femmes appuyées et surtout dans le processus d'adoption des innovations identifiées pour l'amélioration de leurs productions et revenus. Un tel suivi devrait garantir la remontée à bonne date d'informations sur les réajustements opérés par elles,

chemin faisant, sur les plans d'actions et la présentation des trajectoires d'évolutions observés dans la réalisation de leurs projets de vie.

- A part les plans d'actions élaborés, les femmes ont entre leurs mains des outils d'autonomisation à travers lesquels le projet pourra introduire l'approche intra-ménage de vulgarisation agricole pour leur accès aux services de conseil agricole, ainsi que les innovations technologiques d'amélioration de la production, des transformations agro-alimentaire et de gestion des exploitations agricoles familiales.

### 3.6.2 Synthèse, conclusion et recommandations

#### *3.6.2.1 Synthèse et conclusion*

Le bilan fait est globalement satisfaisant. Le processus de formation des femmes à la valorisation de leurs compétences est totalement achevé avec un taux de réalisation de 114%, soit 570 femmes formées sur une prévision initiale de 500. Toutes les 510 femmes appuyées avant la période d'extension ont réussi à élaborer leur portfolio et se sont engagées à concrétiser leur vision par la réalisation complètement ou en grande partie d'au moins une action de leurs plans d'actions. 85,25% d'entre elles ont inscrit, dans ces plans d'actions, la réussite économique et la prise en charge des besoins de leurs enfants élaborés. Il est aisé de noter que dans le cadre de l'exécution desdits plans près de 51% ont associé leurs conjoints au processus de réalisation de leur vision. Ainsi, ont-elles opté pour une concertation régulière et le partage des idées/informations au sein du couple, toutes choses qui favorisent le dialogue, la mutualisation des ressources financières et de la force de travail, l'établissement de la cohésion au sein des ménages qui ont facilité l'atteinte des résultats.

La contribution de certaines femmes aux dépenses de fonctionnement du ménage assure-t-elle également l'équilibre ou la stabilité des ménages. Pour les femmes bénéficiaires, les actions du projet basées sur la démarche «Ashé-Yori» avec l'effet conjugué de l'adoption des innovations introduites sont un véritable succès. Au regard d'une telle assertion, il apparait clairement que le projet est pertinent et cohérent dans son ensemble car elle tient compte des défis à relever dans le conteste décrit ci-dessus tout en mettant l'accent sur le renforcement de leurs capacités. Ce faisant, il offre l'opportunité aux acteurs d'améliorer leurs connaissances sur les phénomènes sociaux et économiques relatifs à l'autonomisation financière des femmes ; ce qui favorisera progressivement la prise en compte de la thématique de promotion desfemmes et de l'égalité de genre dans les stratégies et politiques de développement au Bénin.

Le dispositif de formation sur la démarche bilan de valorisation des compétences devra être renforcé en tenant compte des faiblesses identifiées dans le processus et des caractéristiques essentielles des groupes cibles à former. Le processus d'identification du potentiel des femmes bénéficiaires, d'analyse des freins à la gestion de leurs exploitations, de définition des priorités pour la réalisation de leurs plans d'actions et l'ajustement de leurs projets de vie, a clairement révélé l'originalité de la démarche «Ashé-Yorii » pour résoudre un tant soit peu les problèmes posés par l'absence d'approche fonctionnelle pour aller vers la question de l'autonomisation économique des femmes. L'immense majorité des femmes ayant révélé leurs compétences et bénéficiant de la reconnaissance nécessaire à leur évolution, en dehors des parcours formels de formation au développement personnel/professionnel, force l'admiration de la démarche.

La mise en place d'un système de suivi-évaluation approprié à la remontée des données et la mise à jour continue des informations nécessaires à l'observation des changements induits par le projet a inévitablement facilité l'analyse des effets/transformations perceptibles, avec le renseignement des indicateurs de résultats liés à l'atteinte de ses objectifs.

#### *3.6.2.2 Recommandations*

Eu égard à ce qui précède et aux résultats obtenus par composante du projet, le rôle économique des femmes devra être perçue autrement pour confirmer la vision que YOD s'est donnée sur la question de l'autonomisation de la femme. Les progrès accomplis à travers la mise en œuvre de différentes actions innovantes et les acquis obtenus par le projet par rapport aux objectifs attendus devront être consolidés dans le cadre d'autres expériences pilotes. Pour ce faire, il devra être envisagé :

- ✓ la poursuite de l'expérience pilote dans d'autres communes du Bénin pour confirmer les résultats de la recherche-action engagée et capitaliser les avancées obtenues à partir d'actions novatrices exécutés et permettant d'aboutir à un réel changement en matière d'autonomisation économique de la femme ;
- ✓ le renforcement, à l'instar d'autres approches de développement personnel, le dispositif de formation sur la démarche bilan de valorisation des compétences par la correction des faiblesses dans les processus d'identification par les femmes de leur potentiel, d'analyse des freins à la gestion des exploitations, de définition des priorités et de réalisation des ajustements nécessaires dans les plans d'actions élaborés ;
- ✓ la poursuite de la collecte de données de routine nécessaires à une meilleure évaluation de l'efficacité du dispositif de formation sur la démarche «Ashé-Yori» et des principaux aspects ayant trait aux effets/impact en termes de développement personnel, d'amélioration des capacités productives et des revenus au sein des entreprises avec l'effet combiné de l'adoption et l'utilisation des innovations introduites pour un véritable renforcement du pouvoir économique et du bien-être des femmes ;
- ✓ la poursuite de l''expérience de capitalisation et de partage des résultats et des acquis du projet en l'occurrence les actions pilotes relatifs à l'application de la démarche «Ashé Yori», les bonnes pratiques, c'est-à-dire celles ayant fait leurs preuves et permis d'obtenir de bons résultats, et qui dès lors peuvent être recommandées comme modèle ainsi que les leçons apprises de cette initiative de YOD. Les données de l'évaluation approfondie des effets immédiats induits pourront être exploitées à cet effet ;
- ✓ l'implication davantage des différents groupes d'intérêt et parties prenantes associés au projet dans les exercices de capitalisation thématique et de partage des résultats obtenus (acquis de l'expérience notamment) avec toutes les catégories d'acteurs du développement pour des échos favorables en vue de leur possible réplication dans d'autres communes et d'un éventuel passage à l'échelle ;
- ✓ la finalisation de l'ouvrage scientifique en cours d'élaboration sur l'expérience du projet pilote d'appui à l'autonomisation des femmes et sa publication ;
- ✓ l'amélioration des dispositifs de gestion des infrastructures mis en place par commune (centres de production/séchage, magasins de stockage, ateliers de transformation agroalimentaire, etc.) avec la dynamisation des comités de gestion installés avec l'appui des autorités locales/communales et les OSC, le renforcement des capacités de leurs membres et la définition d'un mécanisme de gestion communautaire ;
- ✓ le renforcement de la base de données mis en place et dédiée à la documentation des effets/impacts induits par la démarche «Ashé-Yori» de façon à faciliter l'utilisation des informations dans le cadre d'une évaluation approfondie du niveau de réalisation de l'ensemble des plans d'actions des femmes bénéficiaires ;
- ✓ le renforcement des groupes solidaires crées par les femmes comme nouveau cercle d'échanges, de discussions ou de réflexion au-delà de la réalisation de leurs projets de vie et pour l'obtention de facilités de développement de leurs activités ;

- ✓ l'appui à d'autres communes des départements du Borou, de l'Alibori et des Collines dans le développement de stratégies concertées de mobilisation des ressources au regard de leurs potentialités économiques pour le financement d'expérience pilote d'autonomisation des femmes permettant de généraliser la démarche «Ashé Yori» ;
- ✓ l'accompagnement de YOD dans la publication des résultats obtenus pour cette recherche-action en mettant l'accent sur les actions menées avec succès, les bonnes pratiques à capitaliser et les leçons tirées dans la perspective d'une visibilité accrue de l'intervention, de la consolidation des acquis, et de la proposition des pistes de changement social aux organisations qui interviennent dans le développement ou l'évaluation des politiques nationales en matière de promotion de la femme ;
- ✓ l'engagement plus tard d'un dialogue politique renforcé avec les acteurs locaux et autres parties prenantes du projet en vue de la prise en compte des résultats de la recherche-action dans les stratégies et la planification des actions de développement en faveur de la promotion de la femme et de l''équité-genre et de l'autonomisation économique des femmes. Ceci permettra de mieux éveiller leur conscience et de renforcer leur leadership. L'autonomisation financière des femmes pouvant être liée à leur statut social, leur pouvoir économique et leur implication dans la prise de décisions au sein des ménages, il importe de valider l'hypothèse selon laquelle « une femme autonome sur le plan économique, est celle qui est capable de se prendre en charge, d'entreprendre des activités, de soutenir son ménage tout en assurant sa participation aux prises de décisions ». Une telle autonomie des femmes autrefois soumise à contraintes fondées sur des normes et valeurs qui les confinent dans un jeu de rôles sociaux stéréotypés et dévalorisants[10] pourrait donc changer le cours de leurs vies et sauver leurs ménages et familles. L'accompagnement par les PTF des approches de développement axées sur la réduction des inégalités de genre et de promotion sociale et économique des femmes ayant fait leur preuve devra sans doute se poursuivre.

[10] Voir à ce sujet Olouto (1980) cité par Onibon, Y. (Initiative Yod, 2014).